

Arrêté de prescription : 18/0256  
Arrêté portant modification de l'arrêté  
n°18/0256 : 19/0385  
Arrêté de désignation : 19/0429

Intervention terrain : du 22 juillet au  
01 août 2019  
OA : 0612409

Service de l'archéologie préventive  
Direction de l'Aménagement  
et du Patrimoine  
45945 Orléans  
Tel. : 02 38 25 45 45 - [www.loiret.fr](http://www.loiret.fr)

# Déviatation de Jargeau

RD921

Tranche 5

(Loiret, Centre - Val de Loire)

Laure de Souris



et : Justin Hahn, Yannick Mazeau



## Table des matières

<b>SECTION I</b>	<b>5</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>54</b>
<b>FICHE SIGNALÉTIQUE</b>	<b>5</b>	<b>SECTION III</b>	<b>58</b>
<b>NOTICE SCIENTIFIQUE</b>	<b>7</b>	<b>VOLUME DE DOCUMENTATION</b>	<b>58</b>
<b>ÉTAT DU SITE</b>	<b>7</b>	<b>INVENTAIRE ET ALTITUDES DES TRANCHÉES ET DES ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES</b>	<b>59</b>
<b>SECTION II</b>	<b>23</b>	<b>LISTE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES (US)</b>	<b>60</b>
<b>1 CONTEXTE DE L'OPÉRATION</b>	<b>23</b>	<b>INDEX DES US PAR ENTITÉ ARCHÉOLOGIQUE (EA)</b>	<b>66</b>
1.1 LOCALISATION ET CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE	23	<b>INDEX DES US PAR ENTITÉ ARCHÉOLOGIQUE STRUCTURÉE (EAS)</b>	<b>68</b>
1.2 TOPOGRAPHIE	23	<b>INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE EN LOT/ ISOLÉ ET CONTENANT</b>	<b>69</b>
1.3 CONTEXTE ET ÉTUDE GÉOLOGIQUE (ML)	23	<b>INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION GRAPHIQUE</b>	<b>70</b>
1.4 CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE (AH)	26	<b>INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE</b>	<b>71</b>
1.4.1 <i>La Préhistoire</i>	26	<b>PLANCHES-CONTACTS DES PHOTOGRAPHIES</b>	<b>72</b>
1.4.2 <i>La Protohistoire</i>	26		
1.4.3 <i>La période gallo-romaine</i>	27		
1.4.3.1 La voie antique Orléans – Autun	27		
1.4.3.2 Données sur l'occupation rurale	27		
1.4.4 <i>Le Moyen Âge</i>	27		
1.4.4.1 Le haut Moyen-Âge (VIe – Xe s.)	27		
1.4.4.2 Le Moyen-Âge central (XIe – XIIIe s.)	27		
1.4.5 <i>La période moderne</i>	31		
1.4.5.1 Le domaine de Latingy ou La Tingy	31		
1.4.5.2 Le prieuré de Pont-aux-Moines et le canal d'Orléans	31		
1.4.5.3 Un dépôt monétaire	33		
1.4.5.4 Le cimetière	33		
1.4.6 <i>La période contemporaine</i>	33		
1.4.6.1 Le domaine de Latingy	33		
1.4.6.2 Le prieuré de Pont-aux-Moines	33		
1.4.6.3 Le cimetière	33		
1.4.6.4 Indices d'activités industrielles	33		
1.4.7 <i>Les vestiges non datés</i>	33		
<b>2 ORGANISATION ET CONTRAINTES DE L'OPÉRATION</b>	<b>35</b>		
2.1 MÉTHODE	35		
2.2 ENREGISTREMENT SUR LE TERRAIN	35		
2.3 LE SIG	35		
2.4 ARCHIVAGE DES DONNÉES	35		
2.5 LES FIGURES ET LES PLANS	37		
<b>3 RÉSULTATS</b>	<b>39</b>		
3.1 LA PÉRIODE ANTIQUE	39		
3.1.1 <i>Un réseau parcellaire antique ?</i>	39		
3.1.1.1 Le fossé EAS1	39		
3.1.1.2 Le fossé EAS2	45		
3.1.1.3 Le fossé EAS3	49		
3.1.1.4 Le segment de fossé 8003	49		
3.1.2 <i>Conclusions</i>	49		
3.2 LA PÉRIODE CONTEMPORAINE	50		
3.2.2.1 Un système de drainage agricole	50		
3.3 LES ÉLÉMENTS NON DATÉS	51		
3.3.1 <i>Les fosses 5004, 7005 et 4008</i>	51		
3.3.2 <i>L'objet « isolé » 3003.1</i>	51		
<b>4 CONCLUSIONS</b>	<b>53</b>		

## Table des figures

<i>fig. 1 – Localisation géographique.</i>	19
<i>fig. 2 – Plan des parcelles cadastrales.</i>	20
<i>fig. 3 – Localisation du tracé complet de la déviation RD921 et des zones diagnostiquées.</i>	21
<i>fig. 4 – Carte géologique de la Ferté Saint Aubin et d'Orléans, feuilles XXII-20 et XXII-19 (extraite de Gigout 1971 et Gigout 1969).</i>	22
<i>fig. 5 – Localisation et coupe du log 1.</i>	25
<i>fig. 6 – Le contexte archéologique de la commune de Mardié.</i>	28
<i>fig. 7 – Emprise de la tranche 5 de diagnostic superposée au cadastre napoléonien (section F ; crédit CD45-AD45-SAP-1813).</i>	32
<i>fig. 8 – Plan indiquant les cotes d'altitude des tranchées de diagnostic.</i>	34
<i>fig. 9 – Plan général du diagnostic.</i>	36
<i>fig. 10 – Vues des barrières à amphibiens et du décapage.</i>	38
<i>fig. 11 – Plan de répartition des vestiges par période.</i>	40
<i>fig. 12 – Plan de répartition des vestiges par fonction.</i>	41
<i>fig. 13 – Plan et coupes du réseau de fossés de parcellaire (les coupes sont présentées à l'échelle 1/100<sup>e</sup>).</i>	42
<i>fig. 14 – Coupes du fossé EAS1.</i>	43
<i>fig. 15 – Coupes de l'intersection entre les fossés EAS1 (segment EA6009) et EAS3 (segment EA6016).</i>	44
<i>fig. 16 – Coupes du fossé EAS2.</i>	46
<i>fig. 17 – Coupe du segment de fossé EA6004 (EAS3).</i>	47
<i>fig. 18 – Plan des systèmes fossoyés mis au jour sur les tranches 5 et 3 du contournement de Jargeau et de Saint-Denis-de-l'Hôtel.</i>	48
<i>fig. 19 – Plans et coupes des fosses 5004 et 7005.</i>	52

## Section I

### FICHE SIGNALÉTIQUE

#### LOCALISATION DE L'OPÉRATION

N° OA : 0612409

Région : Centre

Département : Loiret (45)

Commune : Mardié

Code INSEE : 45 194

Adresse : Latingy, entre la RD960 et la Loire

Références cadastrales : AH176p, nouvellement désignée AH830

Coordonnées RGF 1993 :

X = 632306,34 m ; Y = 6753684,13 m

Nivellement NGF :

Altitude minimale : 114,40 m Altitude maximale : 115,67 m

Propriétaire du terrain :

Conseil départemental du Loiret

Protection : aucune

#### L'OPÉRATION ARCHEOLOGIQUE

Arrêté de prescription n° 18/0256 en date du 15 juin 2018

Arrêté modificatif de prescription n° 19/0385 du 26 juin 2019

Arrêté de désignation n° : 19/0429 en date du 09 juillet 2019

Responsable scientifique désigné : Laure de Souris

Organisme de rattachement : Conseil départemental du Loiret

Opérateur : SAP, Conseil départemental du Loiret

Maître d'ouvrage : Conseil départemental du Loiret

Nature de l'aménagement : projet de déviation routière

Surface à diagnostiquer : 9641 m<sup>2</sup>

Surface accessible : 9441 m<sup>2</sup> (limitée par la barrière à amphibiens)

Surface diagnostiquée : 1557 m<sup>2</sup>, soit 16 % de la surface totale

Lieu de dépôt temporaire du mobilier archéologique : Conseil départemental du Loiret

Dates d'intervention terrain : du 22 juillet au 01 août 2019 (avec une interruption de 6 jours)

#### PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le diagnostic de la tranche 5 de la future déviation de Jargeau (RD921) a révélé la présence d'un parcellaire probablement antique, d'un système de drainage agricole contemporain et de fosses non datées. Il a également permis de compléter l'étude des formations sédimentaires traversées et de la terrasse quaternaire bordant le lit majeur de la Loire.

## MOTS-CLEFS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Période antique	Fossés : 13 tronçons	céramique, terre cuite architecturale	organisation du territoire, division de l'espace
Période contemporaine	Drains : 9	terre cuite architecturale	aménagement du terrain (pratiques agricoles)
Non daté	Fosses : 3	néant	occupation indéterminée

Études Annexes : Aucune

Programmation : 0 – Tous programmes - toutes périodes

Lieu de dépôt du mobilier archéologique : temporairement au Service d'Archéologie Préventive (Conseil départemental du Loiret).

## INTERVENANTS

### SUIVI SCIENTIFIQUE ET ADMINISTRATIF

- Service régional de l'archéologie : S. Révillion, conservateur régional de l'archéologie et J. Vilpoux, ingénieure en charge du département du Loiret.
- Conseil départemental du Loiret : J.-M. Morin, responsable du service de l'archéologie.

### AMÉNAGEUR

Conseil départemental du Loiret

### ÉQUIPE DE FOUILLE

Responsable d'opération : L. de Souris ; CD45

Techniciens : J. Hahn, Y. Mazeau ; CD45

Travaux de topographie : Société Geomexpert

Suivi administratif : Jean-Michel Morin, Isabelle Boussard, Laure de Souris ; CD45

### ÉQUIPE POST-FOUILLE

Recherche documentaire et rédaction de la carte archéologique : L. de Souris et A. Hamel ; CD45

Saisie des données de terrain et inventaires : L. de Souris, Y. Mazeau, J. Hahn ; CD45

Réalisation des documents graphiques : J. Hahn ; CD45

Rédaction : L. de Souris ; CD45

Mise en forme du RFO : A. Hamel ; CD45

SIG : L. de Souris ; CD45

### TRAVAUX DE TERRASSEMENTS

ATPLC : 8, impasse de la Sénéchale, 36330 Le Poinçonnet.

	Volume	Pages	Figures dont photos
Nombre	1	73	19

---

## NOTICE SCIENTIFIQUE

---

Le diagnostic réalisé à Mardié à l'occasion de la cinquième tranche du projet de déviation routière de Jargeau/Saint-Denis-de-L'Hôtel a mis en évidence, outre un système de drainage agricole actuel et quelques fosses non datées, un réseau fossoyé pouvant dater de la période antique. Ce dernier, matérialisé par une série de quatre fossés est perpendiculaire à la route départementale 960, laquelle reprendrait le tracé de l'ancienne voie antique Orléans-Autun. Il pourrait être contemporain du réseau de fossés découvert lors de la tranche 3 de diagnostic de ce même projet de déviation.

Les nombreux sondages profonds effectués à l'occasion des différentes tranches de diagnostic ont permis d'apporter des précisions aux descriptions des formations géologiques issues des notices des cartes géologiques et de documenter les alluvions anciennes Fw. Les observations concordent avec celles d'ores et déjà effectuées à Saint-Cyr-en-Val, mais également sur d'autres lieux en rive droite dont Châteauneuf-sur-Loire.

---

## ÉTAT DU SITE

---

La future déviation de Jargeau/Saint-Denis-de-L'Hôtel (RD921) est un projet du Département du Loiret. Elle traversera les communes de Marcilly-en-Villette, Sandillon, Jargeau, Mardié, Saint-Denis de l'Hôtel, et permettra ainsi de franchir la Loire. Ce projet, long de 15 km, a été divisé en plusieurs tranches selon le phasage des travaux. À ce jour, les tranches 1, 2 et 3 de diagnostic – concernant Marcilly-en-Villette/Sandillon, Saint-Denis-de-l'Hôtel, Mardié – ont été réalisées en 2010, 2017 et 2018.

La tranche 5, située à Mardié sur la terrasse de Loire, porte sur un giratoire d'une superficie de 9641 m<sup>2</sup>. Elle est se trouve immédiatement au sud de la tranche 3 et les deux zones sont séparées par la RD960. Le niveau actuel du sol est plat et il varie entre 114,25 m NGF et 115,67 m NGF.

Le diagnostic s'est déroulé entre le 22 juillet et le 01 août 2019. Huit tranchées ont été réalisées et rebouchées sans mesure particulière à la fin de l'opération. Vingt-cinq entités archéologiques ont été mises au jour.

Les structures apparaissent en moyenne à 0,40 m sous le niveau actuel de circulation et sont conservées sur une profondeur moyenne de 0,40 m.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

Direction régionale  
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC  
n° 18/0256 du 15 JUIN 2018

**ARRÊTÉ**  
**portant prescription de diagnostic archéologique**  
**relatif au projet de déviation routière de la route départemental 921 (RD 921) de Jargeau et de**  
**Saint-Denis-de-l'Hotel (tranche 5)**  
**entre la RD 960 et la Loire à Mardié (Loiret)**

Le Préfet de la région Centre – Val de Loire  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 10/0429 du 21 septembre 2010 définissant les modalités de saisine du préfet de région au titre de l'archéologie préventive relatif au projet susvisé ;

Vu l'arrêté du 10 janvier 2014 portant agrément, pour une durée de cinq ans à compter du 23 février 2014, en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du Service de l'archéologie préventive du Loiret ;

Vu l'arrêté n° 17-191 du 7 septembre 2017 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre – Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n°17-204 du 26 septembre 2017 portant subdélégation de signature à M. Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'archéologie, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

Vu la circulaire (ministère de la culture DAG/SDAJ/CDJA n° 2004/025) du 24 novembre 2004 du ministère de la culture et de la communication (direction de l'architecture et du patrimoine) et du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer (direction des routes, direction des transports terrestres) relative à la concertation entre services aménageurs et services régionaux de l'archéologie et à la perception de la redevance au titre de la réalisation d'infrastructures linéaires de transports ;

Vu le dossier présenté le 17 août 2010 par le conseil général du Loiret relatif au projet de déviation de la route départementale 921 sur les communes de Darvoy, Jargeau, Marcilly-en-Villette, Mardié, Saint-Denis-de-l'Hôtel et Sandillon (Loiret), sur des terrains cadastrés selon les listes jointes au dossier, reçu à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, le 20 août 2010 ;

Vu le dossier de demande de réalisation anticipée de diagnostic en date du 18 mai 2018 déposé par le département du Loiret, représentée par son Directeur de l'ingénierie et des infrastructures M. Pascal LENOIR, 45945 Orléans CEDEX, relatif au projet de déviation routière de la route départementale 921 (RD 921) entre les communes de Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hotel sur des terrains situés entre la RD 960 et la Loire à Mardié (Loiret), cadastrés AH 168p, 171p, 172p, 173p, 176p, 196p, 425p, 428p, 438p, 441p, 442p, 445p, 471p, 610p, rue du Mont (pp, non cadastré), reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre - Val de Loire, Service régional de l'archéologie, le 18 mai 2018 ;

Considérant la situation des terrains, assiette du projet, dans le val de Loire et dans un secteur où de nombreux sites des périodes préhistorique, protohistoire, antique et médiévale sont connus, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'extension spatiale, la chronologie, la puissance stratigraphique et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement, afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

#### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable à la réalisation au projet de déviation routière de la route départementale 921 (RD 921 – Tranche 4) entre les communes de Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hotel sur les terrains sis en :

Région : Centre – Val de Loire

Département : Loiret

Commune : MARDIÉ

Localisation : entre la RD 960 et la Loire

Cadastre : AH 168p, 171p, 172p, 173p, 176p, 196p, 425p, 428p, 438p, 441p, 442p, 445p, 471p, 610p, rue du Mont (pp, non cadastré)

Emprise : 73 315 m<sup>2</sup>

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

L'emprise soumise du diagnostic est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté (annexe 1).

**Article 2** : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

#### Objectif :

le diagnostic archéologique est une opération archéologique à part entière qui dépasse le cadre de la simple présence ou absence de site. Il doit permettre de préciser la nature, l'extension spatiale, la chronologie, la puissance stratigraphique et le degré de conservation des vestiges.

Il doit comprendre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré, en perspective d'une exploitation à long terme et d'une approche géographique plus générale.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider de prescriptions postérieures au diagnostic (modification de consistance du projet, fouille préventive ...) et de leurs modalités techniques.

#### Principes méthodologiques :

Au cours de la phase de préparation de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Les travaux éventuels de préparation à l'accessibilité des parcelles (défrichements, déboisements, démolitions ...) feront l'objet d'une concertation préalable avec le service régional de l'archéologie et l'opérateur.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues à l'aide d'une pelle mécanique travaillant en rétro-action et munie d'un godet lisse d'une largeur de 2 m. Les tranchées sont réparties sur l'intégralité de la surface prescrite qui doit de ce fait être accessible. Le taux d'exploration doit être de 10 % minimum).

Afin d'optimiser le potentiel de mise au jour des structures, les tranchées seront implantées selon un axe de 30 à 45° par rapport à l'axe de la route départementales.

Il comprendra également la réalisation de sondages profonds (régulièrement répartis ...), qui permettront de reconnaître la stratigraphie générale et le contexte géomorphologique du site.

Afin de caractériser les vestiges mis au jour, une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :

- l'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative ;
- la mise en œuvre d'un maillage de tranchées plus réduit à l'emplacement de ces zones, afin d'en définir l'extension.

Les structures archéologiques devront être identifiées par tous moyens appropriés (sondages, fouille partielle ...), afin de déterminer leur nature, leur extension spatiale, leur chronologie, leur puissance stratigraphique et leur état de conservation. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être précisées, de manière à qualifier l'état de conservation du site (en mètre et en cote altimétrique NGF).

La caractérisation chronologique du site pourra être réalisée grâce à des études spécialisées (céramologie...), mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues (14 C, OSL, ESR, dendrochronologie...).

Le responsable d'opération fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les données archéologiques seront enregistrées et restituées selon les protocoles de représentation en vigueur (plans, relevés, photographies - dont prises de vues zénithales -, relevés photogrammétriques ...). L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible. Toutes les couches feront l'objet d'un enregistrement stratigraphique (US). Ce mode d'enregistrement, de traitement et d'exploitation des données stratigraphiques, sera étroitement lié à la gestion du mobilier archéologique. L'enregistrement en US devra permettre d'établir la chronologie relative de ces unités et d'élaborer le ou les diagrammes stratigraphiques, afin de produire la synthèse de la chronologie du site archéologique stratifié.

Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures archéologiques justifiant de mesures de protections particulières avant rebouchage, celles-ci devront être réalisées sous contrôle ou par l'opérateur du diagnostic archéologique, après accord du service régional de l'archéologie.

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique.

L'opérateur devra prendre l'attache de l'aménageur afin de procéder le cas échéant à la remise en état des terrains.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

**Article 3 :** Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus de l'arrêté du 27 septembre 2004, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. Pour mémoire, il comportera notamment un plan phasé en couleur, sur lequel seront reportés les tranchées, sondages, logs et faits testés ; l'étude des mobiliers (description, comptage et illustrations) ; les inventaires réglementaires ; une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération avec plans, relevés et photographies, destinée à une diffusion rapide, dans le bilan scientifique régional et dans les chroniques archéologiques dites « Archéologie de la France-Informations ».

**Article 4 :** Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur, le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. L'inventaire, le classement, le conditionnement et la dévolution de ce mobilier, sont réalisés en application des articles R.541-8 à R.541-11 du livre V du code du Patrimoine, suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques, et conformément au protocole défini par le service régional de l'archéologie de la région Centre – Val-de-Loire pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques.

La propriété du mobilier archéologique sera établie conformément aux articles L.541-4 et L.541-5 du livre V du code du patrimoine.

**Article 5 :** Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif d'Orléans dans les deux mois qui suivent sa notification.

**Article 6 :** La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Conseil départemental du Loiret (Direction de l'ingénierie et des infrastructures – Direction générale de l'aménagement et du développement) et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Fait à Orléans, le 15 JUIN 2018

Pour le Préfet de la région Centre – Val de Loire  
et par subdélégation,  
le Conservateur régional de l'archéologie



Stéphane RÉVILLION

Destinataires :

Conseil départemental du Loiret (Direction de l'ingénierie et des infrastructures – Direction générale de l'aménagement et du développement)

Inrap



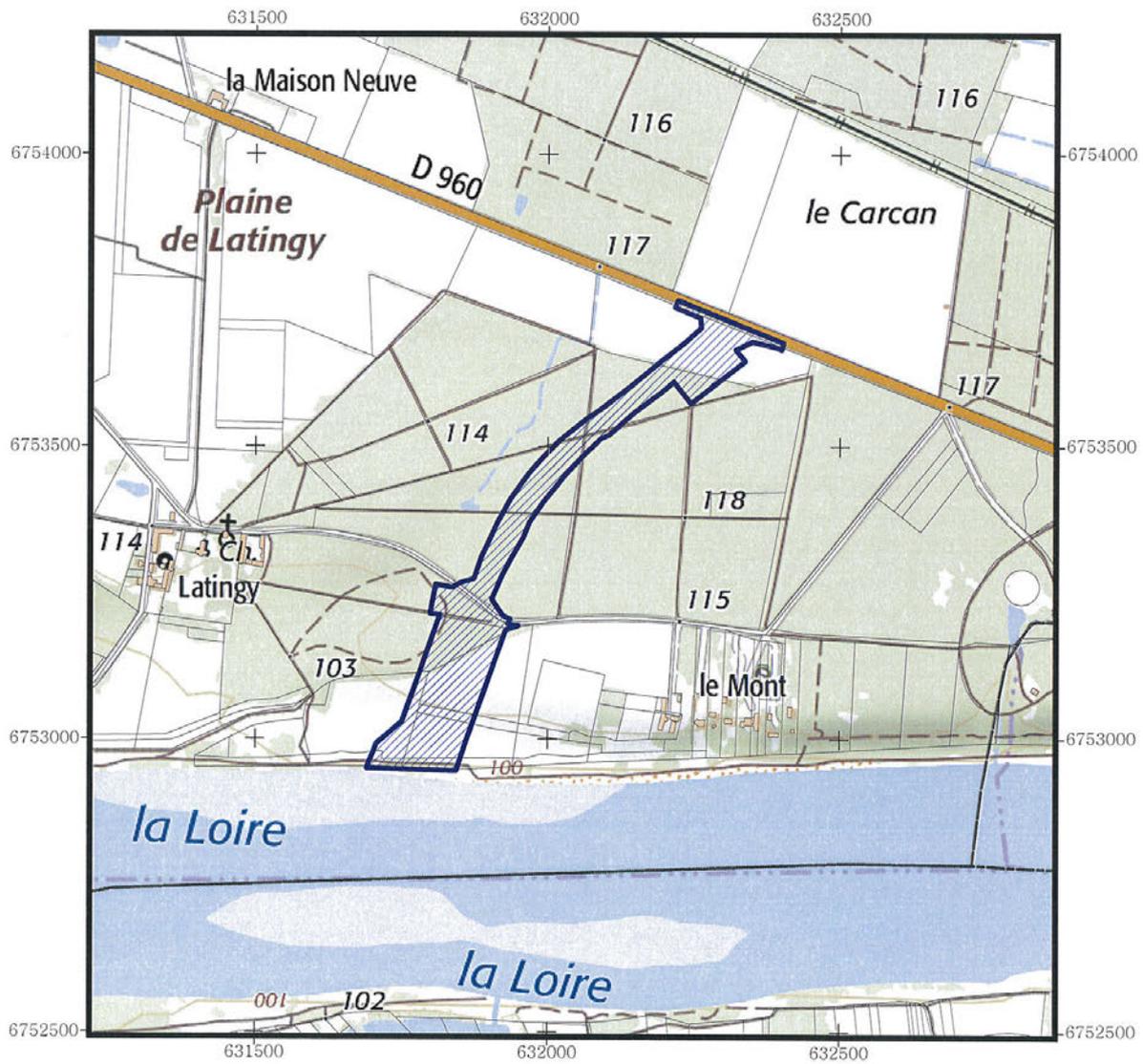
Direction régionale  
des affaires culturelles  
Centre-Val de Loire

Service régional de l'archéologie

### Mardié (Loiret) "entre la RD 960 et la Loire"

Projet de déviation routière de la route départemental 921 (RD 921)  
de Jargeau et de Saint-Denis-de-l'Hotel (tranche 5)

Plan annexé à l'arrêté de prescription  
de diagnostic archéologique n°18/0256



1:10000

 Zone objet de la prescription archéologique

Sources graphiques : SCAN express 25© - ©IGN 2013  
Système de projection : Lambert 93  
"reproduction interdite"

D.R.A.C. / S.R.A. / J. Vilpoux / édition juin 2018



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Arrêté n° 19/0385 du 26 JUIN 2019

portant modification de l'arrêté n° 18/0256 du 15 juin 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 18.167 du 9 octobre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Fabrice MORIO, Directeur régional des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu la décision du Directeur régional des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 16 octobre 2018, accordant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 18/0256 du 15 juin 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (MARDIE, LOIRET, RD 921 - déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel (tranche 5)) ;

Vu le courrier en date du 24 mai 2019 du conseil départemental du Loiret, représenté par Monsieur Pascal LENOIR demandant de modifier l'emprise du diagnostic d'archéologie préventive prescrite par l'arrêté n° 18/0256 du 15 juin 2018, compte tenu de la modification du calendrier de la réalisation des travaux de la déviation de la route départementale 921 ;

Considérant qu'il convient de modifier l'emprise du diagnostic prescrite par l'arrêté n° 18/0256 du 15 juin 2018.

#### ARRÊTE

**Article 1** - L'article 1 de l'arrêté n° 18/0256 du 15 juin 2018 est remplacé par les dispositions suivantes

REGION : CENTRE - VAL DE LOIRE  
Département : LOIRET  
Commune : MARDIE  
Localisation : LATINGY  
Cadastre : AH 176p  
Emprise : 9 641 m<sup>2</sup>

réalisé par : Conseil Départemental du Loiret

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

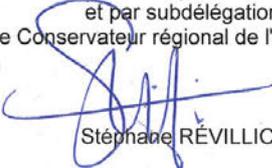
L'emprise soumise du diagnostic est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté (annexe 1).

**Article 2** - Les autres dispositions de l'arrêté n°18/0256 du 15 juin 2018 demeurent inchangées.

**Article 3** - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Conseil départemental du Loiret et à Service d'archéologie préventive du département du Loiret et à l'INRAP - Direction interrégionale Centre-Île-de-France.

Fait à ORLEANS, le

Pour le Préfet de la Région Centre-Val de Loire,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie

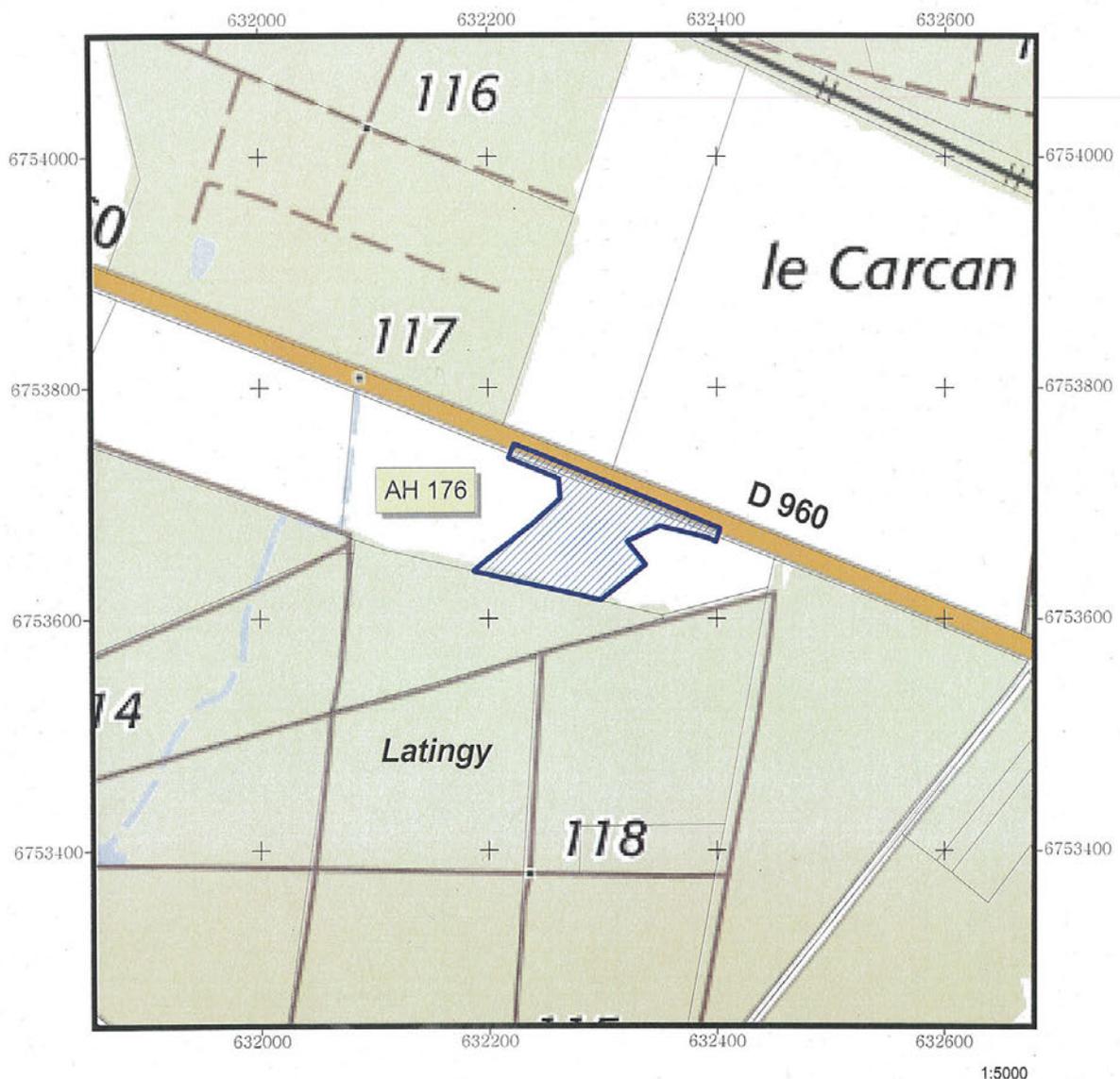
  
Stéphane RÉVILLION



Mardié (Loiret) Latingy

Projet de déviation routière de la RD 921  
de Jargeau et de Saint-Denis-de-l'Hôtel  
(tranche 5)

Plan annexé à l'arrêté modificatif n°19/0385  
de l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique  
n°18/0256 du 15 juin 2018



 Zone objet de la prescription archéologique

Sources graphiques : ©BD Parcellaire 2017  
Composante parcellaire du RGE®  
Système de projection : Lambert 93  
SCAN express 25® - ©IGN 2013

Source de données : Base de données Patriarche  
D.R.A.C. / S.R.A. / J. Vilpoux / édition juin 2019

Reçu le mardi 16 juillet 2019 (4)  
Référence : S.16/07/2019-4  
Suivi par : Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU LOIRET

15 JUL. 2019

COURRIER "ARRIVÉ"

Direction régionale des  
affaires culturelles

Service régional de  
l'archéologie Centre-Val de  
Loire

Affaire suivie par :  
Jocelyne VILPOUX  
02 38 78 85 62

jocelyne.vilpoux@culture.gouv.fr

Références : 19/JV/DS/1781

Conseil départemental du Loiret  
Direction de l'Aménagement et du Patrimoine

15 Rue Eugène Vignat

45945 ORLEANS

ORLEANS, le 09/07/2019

**Objet :** Notification d'arrêté de désignation de responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive  
**Références :** MARDIE (LOIRET), RD 921 - déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel (tranche 5) CP0451941800017  
Livres V du Code du patrimoine  
**P.J. :** Arrêté n° 19/0429 du 9 juillet 2019 portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive.

Madame, Monsieur,

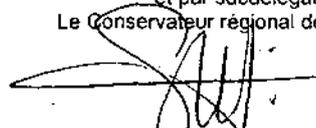
J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté n° 19/0429 du 9 juillet 2019 dont vous trouverez copie ci-joint, Madame Laure DE SOURIS a été désigné(e) en qualité de responsable scientifique du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté n° 18/0256 du 15 juin 2018.

Aux termes de l'article R.523-22 du code du patrimoine, le responsable scientifique est l'interlocuteur du préfet de région et le garant de la qualité scientifique de l'opération archéologique. À ce titre, il veille au respect des objectifs scientifiques de la prescription, à la mise en œuvre du projet d'intervention de l'opérateur, assure la conduite effective de l'opération sur le terrain et prend les décisions relatives à l'élaboration du rapport d'opération dont il dirige la rédaction, dans les respects des normes fixées par les arrêtés des 16 et 27 septembre 2004.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la Région Centre-Val de Loire,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie



Stéphane RÉVILLION



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Décision n° 19/0429 Du 09/07/2019

portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région :

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n° 18.167 du 9 octobre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Fabrice MORIO, Directeur régional des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu la décision du Directeur régional des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 16 octobre 2018, accordant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 18/0256 du 15 juin 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (MARDIE, LOIRET, RD 921 - déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel (tranche 5)) ;

Vu l'arrêté n° 18/0348 du 23 juillet 2018 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

#### ARRÊTE

**Article 1** - Madame Laure DE SOURIS est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 15 juin 2018 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 0612409

**Article 2** - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : Conseil départemental du Loiret, Madame Laure DE SOURIS, Service d'archéologie préventive du département du Loiret.

Fait à ORLEANS, le 09/07/2019

Pour le Préfet de la Région Centre-Val de Loire,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie

Stéphane RÉVILLION



Service de l'archéologie préventive  
Direction de l'Aménagement

## Projet scientifique d'intervention archéologique

Presc. n° 18/256; 19/0385

Réf. projet : 45194203CD

**Commune MARDIÉ**

**cad. AH 176p**

Nota : arrêté 18/256 modifié en terme de surface  
par arrêté 19/0385

**site** Déviation de la RD921 de Jargeau à  
St Denis-de-l'Hôtel - entre RD960 et  
la Loire, tranche 5

**Surf. (m<sup>2</sup>)** 9641 m<sup>2</sup>

Date de prescription 15/06/2018  
Date réception attribution 23/07/2018  
Projet envoyé le 03/07/2019

Type d'opération Rural Diag  
Date demande de modification  
modification envoyée le

### Problématique scientifique

Le terrain assiette du projet, dans le val de Loire est susceptible de receler des occupations de toute période. De nombreux sites protohistoriques, antiques et médiévaux sont connus dans ce secteur et la tranche 1 de la déviation dans le lit majeur de la Loire a mis en évidence également des sites protohistoriques et du haut Moyen-âge. Il conviendra d'une part de caractériser les éventuels vestiges : datation, organisation spatiale, puissance stratigraphique, type de vestiges, degré de conservation ; d'autre part d'analyser leur implantation spatiale en regard des données géographiques et sédimentaires (substratum etc.). L'actuelle RD 960 est considéré comme le tracé d'une voie antique. Des vestiges liés à cette voie et ses abords sont donc également à rechercher

### Contraintes techniques

Cette tranche du projet en rive droite concerne un espace aujourd'hui agricole. L'emprise de la prescription borde la RD960 avec des réseaux actifs contre ces fossés qui devront être pris en compte pour la sécurité de l'opération.

### Projet scientifique : Moyens, méthodes et techniques envisagées

#### Moyens prévus (en jours)

<b>Préparation</b>	<b>Encadrement</b>	0,5	<b>Terrain</b>	<b>Encadrement</b>	3	<b>Etude</b>	<b>Encadrement</b>	4,5
	<b>Technicien</b>	0,5		<b>Technicien</b>	5		<b>Technicien</b>	3
	<b>Spécialiste</b>			<b>Spécialiste</b>			<b>Spécialiste</b>	1
	<b>Topographe</b>			<b>Topographe</b>	0,5		<b>Topographe</b>	
				<b>pelle mécanique 20t</b>	2			
				<b>minipelle</b>				
				<b>camion</b>				
			Topographe : prestation externe. pelle mécanique : inclu rebouchage des tranchées. Cantonnement et véhicule(s)			provision 500 € pour analyses. Les moyens humains de la phase terrain qui éventuellement n'auraient pas été utilisés pourront être affectés à la phase étude.		

**Nbre de j/h** Préparation  Terrain  Etude (peut être planifiée en plusieurs temps)

Le responsable d'opération prendra contact avec l'agent du SRA chargé du suivi de l'opération et prendra connaissance des données de la carte archéologique et des opérations réalisées à proximité. Le diagnostic sera réalisé à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet lisse de 2 m au minimum travaillant en rétroaction. Des extensions sous formes de fenêtres de décapage significatives ou tranchées complémentaires nécessaires à la compréhension des vestiges seront effectuées à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière. Les tranchées représenteront au moins 10% de la surface accessible au diagnostic. Les structures feront l'objet de méthodes d'études appropriées (sondages, fouille partielle...), permettant leur délimitation spatiale et stratigraphique, leur caractérisation et leur datation. La caractérisation chronologique du site et des vestiges pourra être réalisée par des études spécialisées et par la mise en oeuvre de datation absolue (14C...). Les structures feront l'objet de relevés graphiques et photographiques et seront localisés sur plan. Leurs cotes d'apparition et l'épaisseur du décapage sera indiqué sur les relevés graphiques (coupes). L'emprise du diagnostic et les limites des tranchées seront géolocalisées sur fond cadastral. L'enregistrement sera réalisé par unité stratigraphique et structure (base de donnée SysDA). Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures archéologiques justifiant de mesures de protections particulières avant rebouchage, celles-

ci seront réalisées après avis de l'agent du SRA chargé du suivi de l'opération sous le contrôle du service de l'archéologie départemental.

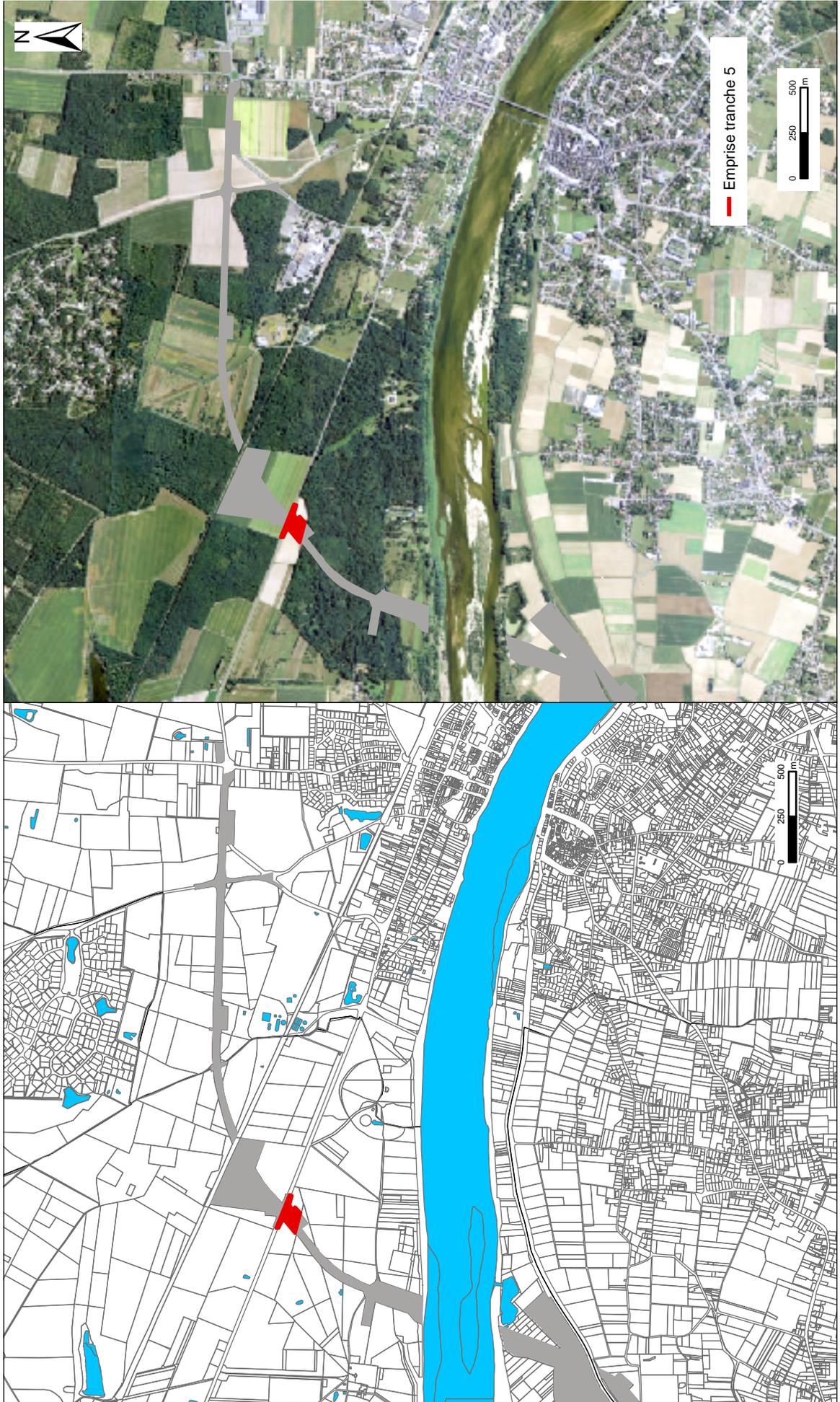
Les méthodes et moyens proposés pourront être adaptés en fonction de la réalité du terrain et en accord avec le SRA. Le rapport sera réalisé en conformité avec l'arrêté du 27 septembre 2004 réglementant les normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. Il comportera notamment un plan phasé. Une notice scientifique sera remise en même temps que le rapport en vue de sa publication dans le bilan scientifique régional et dans les chroniques archéologiques archéologie de la France-Information

# Mardié - RD921, tranche 5



Sources : BDTOP0 © IGN 2012 - SCAN 25® ©IGN 2009 - Département du Loiret - Août 2019 - Reproduction interdite

fig. 1 – Localisation géographique.



Sources : BD TOPO @ BD CARTO @ IGN 2012 - PVA 2010 FIT CONSEIL SA - PCI DGFIP - Version septembre 2018 - Département du Loiret - Août 2019

**Mardié - RD921, tranche 5**

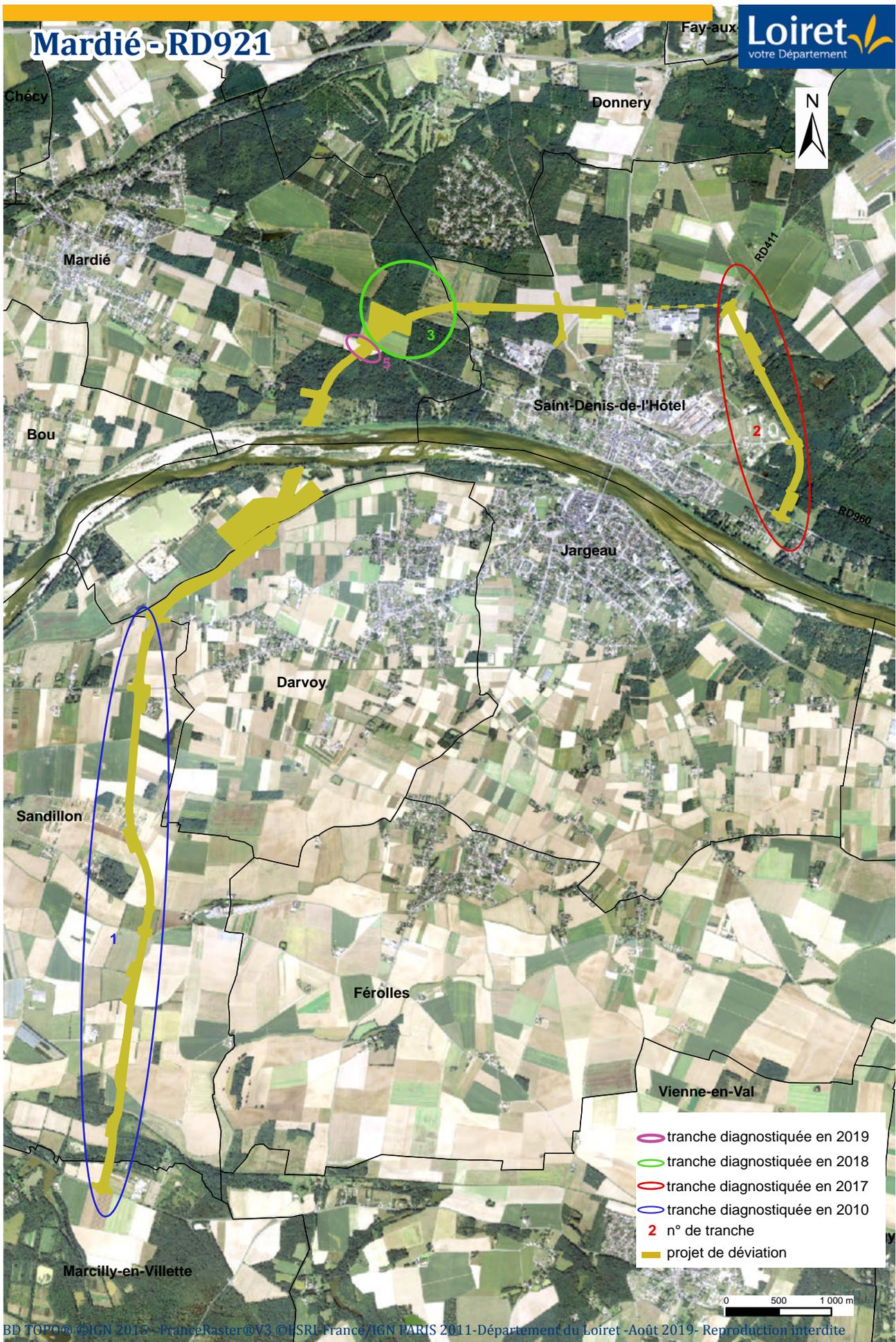


fig. 3 – Localisation du tracé complet de la déviation RD921 et des zones diagnostiquées.



fig. 4 – Carte géologique de la Ferté Saint Aubin et d'Orléans, feuilles XXII-20 et XXII-19 (extraite de Gigout 1971 et Gigout 1969).

## Section II

### 1 CONTEXTE DE L'OPÉRATION

La prescription archéologique fait suite au projet de construction d'une déviation routière (RD921) par la Direction de l'ingénierie et des infrastructures du Conseil départemental du Loiret. Cet axe permettra de franchir la Loire à l'ouest et au nord des communes de Jargeau et de Saint-Denis-de-l'Hôtel. Il s'agit ici de la cinquième phase de diagnostic, réalisée après la déclaration d'utilité publique (DUP). Elle concerne le tronçon situé sur la commune de Mardié, rive droite de la Loire, entre la RD960 et le bois de Latingy. Le diagnostic a pour objectifs de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'extension spatiale, la chronologie, la puissance stratigraphique et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement, afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

#### 1.1 LOCALISATION ET CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Le projet de la RD921 traverse le Val de Loire, paysage culturel inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette phase concerne le giratoire situé entre la RD960 et le bois de Latingy. La parcelle étudiée est localisée immédiatement au sud de la route départementale. Les caractéristiques physiques du territoire sont celles du Val de Loire, avec de faibles variations topographiques et des espaces relativement ouverts dans lesquels prédominent les surfaces boisées et les espaces agricoles. La parcelle diagnostiquée est située sur la terrasse, en zone non inondable, en bordure du lit majeur de la Loire (fig. 1 et fig. 2). Il s'agit d'un champ cultivé

À ce jour, se sont déroulées trois phases de diagnostic (fig. 3) :

- la première phase, non encore achevée en raison de la présence de parcelles boisées conservées en l'état, a été réalisée sur le segment traversant Marcilly-en-Villette et Sandillon en 2010 (de Souris 2011) ;
- la deuxième phase a été effectuée sur la commune de Saint-Denis-de-l'Hôtel, entre la RD960 (au sud) et la RD411 au nord (de Souris 2018) ;
- la troisième phase est située sur la commune de Mardié, entre la RD960 et le chemin de la Mothe (de Souris 2019).

#### 1.2 TOPOGRAPHIE

Le niveau actuel du sol est quasiment plat et il varie entre 114,25 m NGF et 115,67 m NGF. Une très légère pente s'amorce en direction du bois de Latingy, au sud de la parcelle diagnostiquée.

#### 1.3 CONTEXTE ET ÉTUDE GÉOLOGIQUE (ML)(1)

Le futur segment routier traverse ici les alluvions anciennes de la terrasse dite de Châteauneuf et du bas du glacis d'Olivet, aussi cartographiées Fw (fig. 4) (Gigout, Cadet 1970) (Gigout 1977). L'âge initialement proposé pour ces alluvions anciennes est le Riss, l'équivalent du Saalien (MIS 6 à 10), mais de récents travaux de synthèse permettent d'évoquer un âge plus ancien, soit l'Elstérien (stade MIS 12) (Liard et al. 2017 ; Tissoux et al. 2017).

Les alluvions anciennes dites Fw s'étendent d'Orléans à Châteauneuf en rive droite, sur le plateau bordant la vallée de la Loire et elle recouvre sur une épaisseur de 6 m à 7 m les formations de Sologne, de l'Orléanais ou de la Beauce. La puissance de ces alluvions n'excède pas une dizaine de mètres, sauf dans des poches de remplissages karstiques.

D'après les définitions des notices des cartes géologiques d'Orléans et de la Ferté Saint Aubin (Berger et al. 1969 ; Gigout et al. 1970), les alluvions Fw et Fc cartographiées sur l'emprise du tracé peuvent être décrites :

- Les alluvions anciennes Fw sont constituées de sables grossiers, comprenant toutes les granulométries de l'argile aux blocs. Il s'agit d'un matériau siliceux et faiblement argileux, sans calcaire et de teinte brun rouille (quartz, silice, feldspaths et argiles). Les galets de Cristallin, bien arrondis, sont peu abondants et sont souvent pourris. La stratifi-

(1) Ce paragraphe est extrait du rapport de la deuxième tranche de diagnostic de la déviation RD 921 - Jargeau/Saint-Denis-de-L'Hôtel (de Souris 2018 : 22-26).

cation est lenticulaire, formant des masses de sables caillouteux peu argileux (« sable rouge ») ou des lentilles d'argile ou de galets. Une partie provenant du remaniement de la formation de Sologne des versants, ces alluvions peuvent avoir son faciès et sa composition minéralogique.

Lorsqu'elles reposent directement sur la formation calcaire de Beauce, ou n'en sont séparées que par une faible épaisseur de formation de Sologne, il arrive que des affouillements karstiques se traduisent en surface par des gouffres, dolines etc.

La terrasse Fw est contemporaine d'un Acheuléen évolué dont de nombreuses pièces ont été découvertes dans la région d'Orléans et de Châteauneuf.

- Les dépôts de versants (Würm à Holocène ; FC) forment une pellicule argilo-sableuse et souvent caillouteuse à la base issue de la dégradation et du remaniement par ruissellement, vent et solifluxion de la surface dénudée des alluvions anciennes au Weichsélien. Peu épaisse (1 m maximum), sa puissance augmente en bas des talus qui séparent les terrasses, où elle emprunte ses matériaux aux alluvions quaternaires, à la formation de Sologne ou à celle de Beauce. La notation FC permet aussi de souligner des versants et des talwegs d'âge weichsélien probable.

- La formation de Sologne (m1) constitue un dépôt détritico-fluvial, débuté au Burdigalien et qui se poursuit jusqu'au Langhien (remplace le terme Helvétien, obsolète) durant le Miocène. Il est constitué d'un mélange en toutes proportions de sable et d'argile. Le sable est souvent grossier et, outre le quartz, il peut comprendre des grains de feldspaths et des graviers dispersés.

- La formation du Calcaire de Beauce (g3) est située sous la formation de Sologne. Il s'agit de calcaire lacustre avec des lentilles de marnes et de passées meulériennes daté de l'Aquitainien (Miocène inférieur). Cette formation n'a pas été atteinte par le diagnostic. Il est important de noter que ce calcaire est karstique et que des dépressions (fontis, dolines) ont été généralement observées. Les alluvions se déposent alors dans ces poches sur plusieurs mètres de profondeur.

Des précisions peuvent être apportées quant aux descriptions des formations géologiques développées précédemment et issues des notices des cartes géologiques.

Pour les alluvions Fw, la découverte récente d'un outil dans les alluvions anciennes de Saint-Cyr-en-Val dans le cadre d'un diagnostic d'archéologie préventive (Mercey 2014 ; Liard et al. 2017) confirme l'attribution chronologique du matériel lithique proposé par les auteurs de la carte d'Orléans et de la Ferté-Saint Aubin à l'Acheuléen. Cette découverte permet également d'affirmer la présence ponctuelle et circonstanciée d'outils très bien conservés mais souvent isolés, au sein des alluvions (et non pas seulement à leur surface) déposés sur des bancs de sables scellés par des apports sableux successifs non repris par l'érosion alluviale.

Par ailleurs, des travaux récents de datation par ESR des matériaux de la formation de Sologne (Tissoux et al. 2012 ; 2013) ont permis d'en préciser l'âge et d'attribuer l'âge de leur dépôt au Pléistocène inférieur, sinon au Plio-Pléistocène au plus tard et non pas au Miocène ou Pliocène comme proposé antérieurement.

Un seul log a été effectué pour la tranche 5 (fig. 5). Il a immédiatement été rebouché après avoir été enregistré.

Le log 1 (115,36 m NGE, tranchée 4) montre une séquence similaire à celles relevées dans les logs de la tranche 3. Trois grandes unités ont été observées :

- les alluvions anciennes sous forme d'une alternance de lits sableux, sablo-graveleux et caillouteux ;
- un sable fin, plus ou moins oxydé et rarement caillouteux ;
- la terre végétale.

L'objectif de ces sondages et de leur étude est à la fois d'identifier les alluvions quaternaires et de les différencier de celles de formation de Sologne ou de l'Orléanais, de relever les industries éventuellement présentes dans les alluvions sondées.

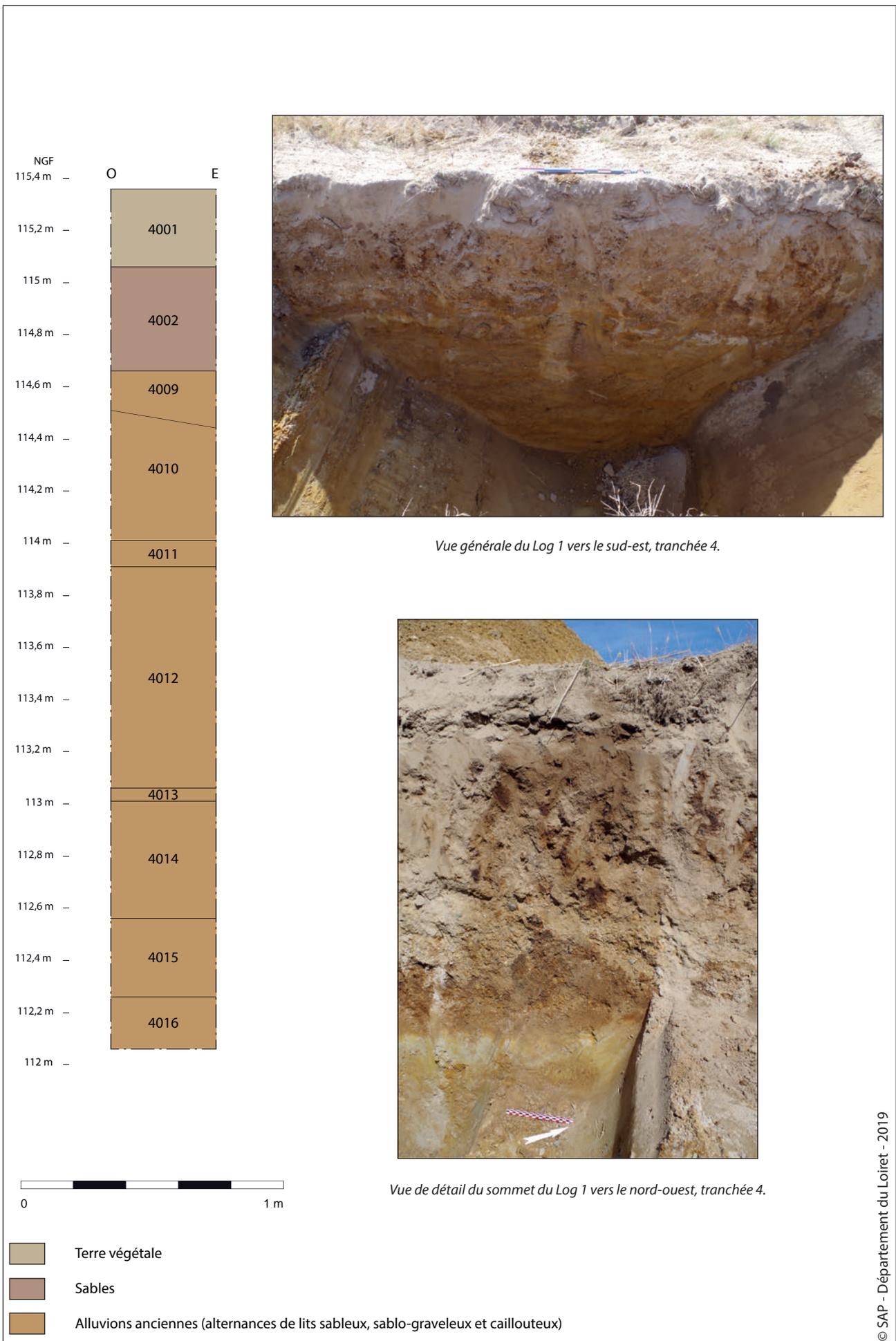


fig. 5 – Localisation et coupe du log 1.

## 1.4 CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE (AH)

Le nombre de sites ou d'indices de sites découverts sur la commune de Mardié est relativement faible (environ une trentaine de sites ou d'indices de site est référencée sur la carte archéologique, toutes périodes confondues ; fig. 6).

### 1.4.1 La Préhistoire

Six pièces lithiques datées du Paléolithique ancien ou moyen ont été mises au jour dans des dépôts sablo-graveleux remaniés naturellement sur le site de *l'Étang* (Rivoire 2012 : 74-79). Sur ce site, trois pièces non patinées et non datées, ont aussi été enregistrées.

### 1.4.2 La Protohistoire

Les données pour cette période sont lacunaires et disparates. Seuls trois sites ou indices de sites sont indiqués sur la carte archéologique. Le premier est un « tumulus princier » (45.194.007 AH). Le second et le troisième sont des découvertes fortuites mal localisées.

Connu depuis la fin du XIXe s. le tumulus de *Reuilly*, également appelé *Butte Moreau*, fait l'objet d'une abondante littérature (45 194 007 AH ; de Beaucorps, Boucher de Molandon 1889 ; de Beaucorps 1892 ; Nouel 1946 : 39-41 ; 1947a : 16 ; 1947b : 196-197 ; 1957 : 314 ; 1966 : 85, 87-88 ; Debal 1974 : 23-25 ; Bouloumié 1976 : 1-30 ; Philippon 1978 : 99-101 ; Ferdière 1984 : 245 ; Verger et al. 2002 ; Milcent 2004 : 261, 555).

Fouillé au XIXe s., ce tertre de grandes dimensions (8 m de diamètre pour 1 m de haut conservé) a livré une sépulture à crémation centrale ainsi qu'une crémation adventice.

Le dépôt central contient les restes d'un sujet adulte incinéré déposés dans une situle en bronze à cordons et à anses mobiles datées du Hallstatt D3/La Tène ancienne (Debal 1974 ; Bouloumié 1976 ; Ferdière 1984). Sur cette ciste, repose un chapeau en écorce décoré de lignes concentriques de motifs estampés. Les deux feuilles étaient vraisemblablement cousues. Une armature et un anneau en fer sont placés sur les ossements humains. Des fragments d'une natte tressée en fibre végétale, d'une lanière (pour maintenir le chapeau en écorce à la situle ?) ont été découverts. Neuf fragments de tissus (laine) ont également été mis au jour dans l'urne, ils servaient vraisemblablement d'enveloppe pour contenir la crémation. Sous les ossements, des traces de résine ou de vin (?) étaient conservées.

L'incinération adventice est contenue dans un vase en céramique non tourné et non daté. Les ossements n'ont pas été identifiés (humain, animal ?).

Trois torques en bronze reposent à 2 m de la crémation principale, dans un coffre en bois. Ces objets sont attribuables au Hallstatt D3/La Tène ancienne (Debal 1974 ; Verger et al. 2002).

Le monument est attribué au Hallstatt final/La Tène ancienne (fin IVe s. début Ve s.). Si des éléments évoquent les tombes à char de type Hochdorf (présence d'un chapeau en écorce décoré reposant sur l'urne, objets en fer dont une armature déposée avec les restes humains), il n'a pas le faste des inhumations à char septentrionales. Il doit être rattaché à un groupe d'incinérations en vase métallique dont les limites géographiques (nord Bourgogne, Berry, Orléanais) et chronologiques (deux premiers tiers du Ve s. av. J.-C.) sont bien connues. Les origines de ce rituel semblent provenir de l'Italie du nord (Verger et al. 2002).

Une hache en bronze et une longue épée en fer ont été découvertes au lieu-dit *Latingy* (45 194 002 AH ; localisation précise inconnue) respectivement en 1874 et en 1912 (présentation d'objets par M. de Beaucorps in Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1874 : 51 ; Nouel 1946 : 2).

Deux fosses datées de l'âge du Bronze ou de l'âge du Fer et quelques fragments de céramiques résiduels datés de La Tène finale ont été mis en évidence au lieu-dit *l'Étang* (Rivoire 2012).

Enfin, quelques tessons protohistoriques isolés ont été observés lors du diagnostic du *Clos de l'Aumône* (45.194.020 AH ; Lecomte 2018 : 36).

### 1.4.3 La période gallo-romaine

L'environnement archéologique de Mardié pour la période gallo-romaine est documenté essentiellement par des découvertes anciennes de mobilier archéologique.

#### 1.4.3.1 **La voie antique Orléans – Autun**

Selon J. Soyer, la voie antique *Cenabum*-Orléans / *Augustodunum*-Autun traverse la commune de Mardié (45.194.017 AH ; Soyer 1971 : 69). Elle correspondrait à l'actuel tracé de la départementale RD960. Selon l'auteur, un tronçon de cette voie aurait été retrouvé au lieu-dit *Pont-aux-Moines* près de l'écluse d'Orléans à environ 2 m de profondeur (Soyer 1971 : 69).

#### 1.4.3.2 **Données sur l'occupation rurale**

À *Latingy* (au *Grand Bois* et au *Clos des Coudres*) du mobilier céramique (culot d'amphore, sigillée) et des éléments architecturaux (briques et fragments de marbre) gallo-romains, indices d'un habitat, ont été trouvés en 1874. Ce possible habitat se situerait à 700 m au sud du tracé supposé de la voie romaine *Cenabum* – Orléans / *Augustodunum*-Autun en limite de terrasse (45.194.002 AH ; présentation d'objets par M. de Beaucorps in Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1874 : 51 ; Nouel 1946 : 2 ; Provost 1988 : 81-82).

À *l'Étang*, à environ 800 m au nord du tracé supposé de la voie romaine et à environ 1500 m au nord du précédent potentiel habitat, un ou plusieurs établissements ruraux matérialisés par trois petits établissements ruraux associés à un réseau de fossés parcellaires et quelques constructions sur poteaux ont été mis au jour. Probablement à vocation agro-pastorale, ils semblent en usage dès le Ier s. ap. J.-C. jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. (45.194.019 AH ; Rivoire 2012 : 88-193).

Distants de 800 m à 1 km au sud-ouest de ces sites, un ensemble de fossés et plusieurs fosses antiques ont été mis au jour lors du diagnostic de la tranche 3 de la déviation de Jargeau/Saint-Denis-de-l'Hôtel (de Souris 2019 : 47-59). L'un des fossés pourrait avoir été creusé dès la période protohistorique (de Souris 2019 : 47-51).

### 1.4.4 Le Moyen Âge

Le contexte archéologique et historique de Mardié est également mal connu pour la période médiévale. Il est, entre autre, documenté par quelques articles traitant du domaine de *Latingy* et du prieuré du *Ponts-aux-Moines* (45.194.005 AH) et par des découvertes fortuites anciennes.

#### 1.4.4.1 **Le haut Moyen-Âge (VIe – Xe s.)**

Peu documentée, cette phase du Moyen-Âge n'est illustrée que par un seul indice.

À peu de distance du château de *Latingy*, un sarcophage en pierre trapézoïdale (2 m de long, 0,45 m de large à la tête et 0,25 m à l'autre extrémité) avec son couvercle a été découvert fortuitement en 1882 (45.194.018 AH ; présentation de la sépulture par M. de Beaucorps in Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1882 : 503 ; Baratin 1974 : 84).

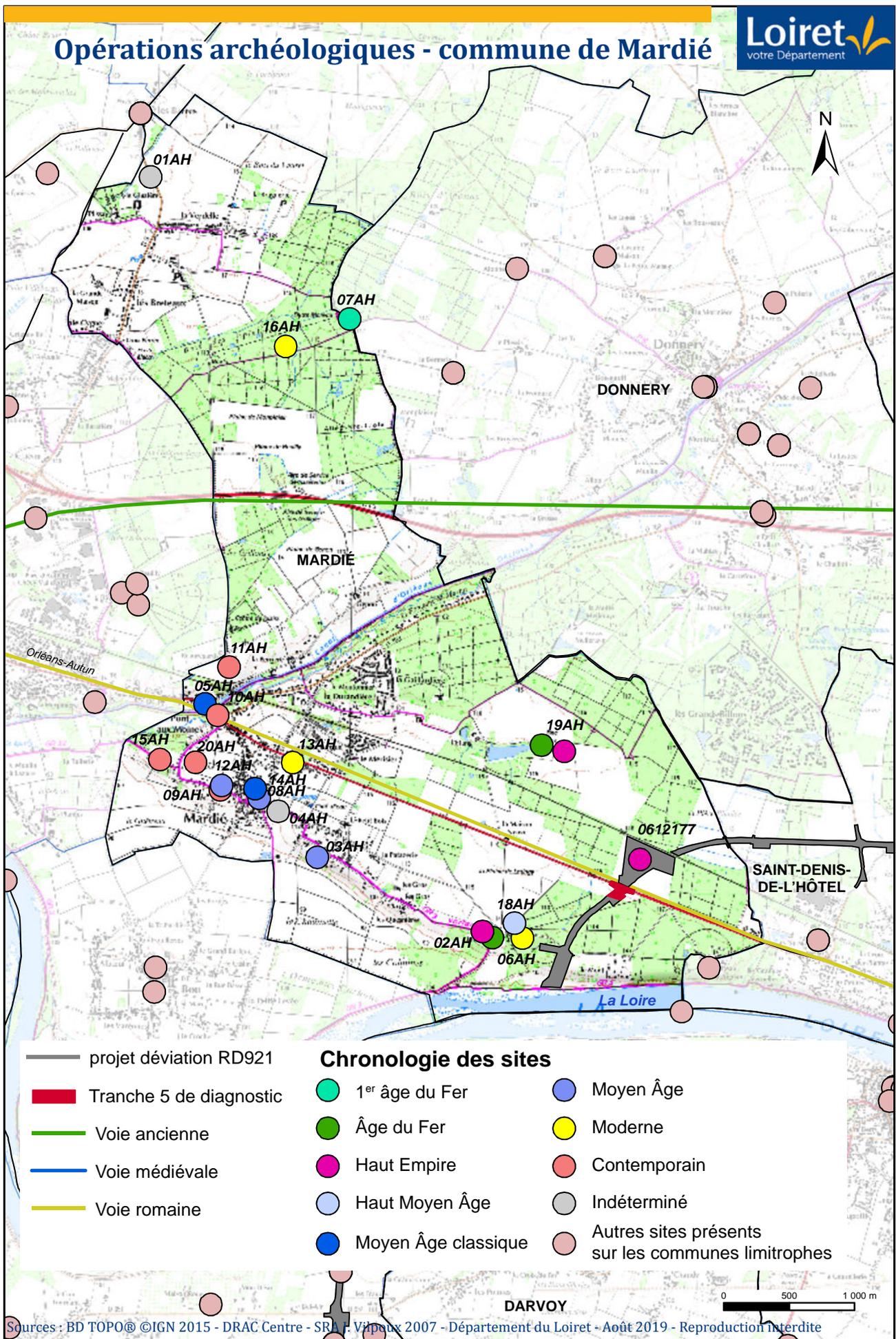
#### 1.4.4.2 **Le Moyen-Âge central (XIe – XIIIe s.)**

Le contexte historique et archéologique de Mardié au Moyen-Âge central est encore lacunaire. Quelques éléments épars apportent un éclairage sporadique.

- Les données textuelles

J. Soyer, dans son ouvrage sur les noms de lieux du Loiret, indique que plusieurs lieux-dits, connus ou non localisés, sont mentionnés dans le cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans.

# Opérations archéologiques - commune de Mardié



28 fig. 6 – Le contexte archéologique de la commune de Mardié.

N° du site	Lieu-Dit	Type d'intervention	Référence
45.194.001 AH	la Glasière	Prospection aérienne	Jalmain 1973
45.194.002 AH	Ferme de Latingy	Fouille	Beaucorps 1874 ; Nouel 1946 : 2 ; Provost 1988
45.194.003 AH	la Motte de Mézières Petit Bretauche	Étude documentaire	Soyer 1979
45.194.004 AH	la Motte Bretauche	Étude documentaire	
45.194.005 AH	Prieuré de Pont-aux-Moines	Étude documentaire	
45.194.006 AH	Château de Latingy	Étude documentaire	
45.194.007 AH	la Butte Moreau ou Tumulus de Reuilly	Fouille	Beaucorps et Boucher de Molandon 1889 ; Beaucorps (de) 1892 ; Nouel 1946 ; Nouel 1947a : 16 ; Nouel 1947b ; Nouel 1957 ; Nouel 1966 ; Debal 1974 ; Philippon 1978 ; Bouloumié 1976 ; Ferdière 1984 ; Verger et al. 2002 ; Milcent 2004
45.194.008 AH	le Bourg	Étude documentaire	
45.194.009 AH	le Beauvais	Étude documentaire	
45.194.010 AH	Pont-aux-Moines	Étude documentaire	
45.194.011 AH	le Clos Binet	Étude documentaire	
45.194.012 AH	Cimetière	Étude documentaire	
45.194.013 AH	Cimetière	Étude documentaire	
45.194.014 AH	Mardié	Étude documentaire	Anonyme 1959 ; Masson 1925
45.194.015 AH	Cimetière	Étude documentaire	
45.194.016 AH	Bois de la Bessière	Découverte fortuite	Boucher de Molandon 1863
45.194.017 AH	D960		Soyer 1971
45.194.018 AH	Latingy	Travaux ruraux	Beaucorps 1882 ; Baratin 1974
45.194.019 AH	L'Étang	Fouille	Rivoire <i>et al.</i> 2012
45.194.020 AH	Le Clos de l'Aumône	Diagnostic	Lecomte <i>et al.</i> 2017
45.194.200 CD	Déviation RD921, Jargeau/ St-Denis-de-l'Hôtel, tranche 3	Diagnostic	Souris <i>et al.</i> 2018

Le premier lieu-dit mentionné est l'actuel *Pont-des-Moines*, Pons Ossantie, en 1075, date probable de la fondation du prieuré de *Pont-aux-Moines*. Il est évoqué à nouveau en 1116, *Uxantia*, puis en 1221, *Pons Monachorum* (Soyer 1979 : 326). Cette dernière dénomination reflète l'association du pont permettant de franchir le *Cens* au prieuré construit juste à proximité dès le début du XIIIe s.

Un *Paganus Maceriis*, (lieu-dit *Maizières*) est mentionné en 1176. Ce personnage est nommé à côté d'un certain Thomas de Mardié (45.194.003 AH ; Soyer 1979 : 326). Mardié est ainsi évoquée pour la première fois à la fin du XIIe s., un siècle après la première mention du prieuré de *Pont-aux-Moines*. Est-ce l'indice d'une antériorité du prieuré sur la paroisse médiévale de Mardié ?

Les lieux-dits *Mazures*, *Apud Masuras*, et *le Bouchet*, *Domus que dicitur de Bocheto, sita in parrochia de Mardeyo, supra rippariam de Ousance*, apparaissent en 1289 (Soyer 1979 : 121, 659). Ils ne sont pas localisés.

#### - Le bourg et l'église paroissiale

Le bourg de Mardié est peu documenté. Installé en limite de la zone inondable sur la première terrasse alluviale, il se développe sur la rive gauche du *Cens* immédiatement au sud du tracé supposé de la voie romaine qui est très sans doute toujours utilisée (45.194.008 AH ; Baratin 1974). Probablement d'origine médiévale (mentionné dans le cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans vers 1176), il semble se former autour de l'église paroissiale. Datée du XIIe s., cette dernière est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté en 2006 (45.194.014 AH ; Masson 1925 : 297 ; Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1959 : 143).

#### - Le Prieuré de *Ponts-aux-Moines*

Le prieuré de *Pont-aux-Moines* a fait l'objet de nombreux articles (45.194.005 AH ; Jarry 1907 ; mention de la reconstruction du portail de la chapelle par C. Chenesseau in Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1920 : 37 ; 1959 : 143 ; Charles 1959 : 23-26 ; de Beaucorps 1959). Construit sur la rive droite du *Cens*, il devait se situer à proximité du pont qui permettait de traverser cette rivière et qui était emprunté par la voie Orléans – Autun.

D'après les sources écrites (cartulaires de Sainte-Croix d'Orléans et de l'Abbaye de Cluny), il est fondé en 1075 par un acte du roi Philippe Ier (1060-1108) qui accorde aux moines de Cluny un domaine à *Pont-aux-Moines* (*Pons Ossantie*). Il confirme également la donation du chevalier Engerbaud Manseau au monastère de Cluny, de terres au bénéfice de ce prieuré. En 1079 ou 1080 d'autres terres lui sont accordées par acte royal (Jarry 1907).

Au XIIIe s., le prieuré et ses dépendances quittent le giron de l'abbaye de Cluny et sont transférés au chapitre de la cathédrale Notre-Dame (Charles 1959 : 23-26).

Il ne reste actuellement comme vestige apparent du prieuré, arasé lors du creusement du canal d'Orléans au XVIIe s., que le portail de la chapelle reconstruite au début du XXe s., la chapelle ayant été détruite en 1927 (cf. infra).

#### - La maladrerie Saint-Nicolas et la chapelle Saint-Mathurin

L'abbé Patron signale dans son dictionnaire des communes du Loiret l'existence d'une maladrerie, dite de Saint-Nicolas, à Mardié (Patron 1991 : 329). Cet établissement religieux, dont il ne reste aucune trace, se situe à l'heure actuelle sur la commune de Saint-Denis-de-l'Hôtel. Il aurait été aménagé immédiatement au nord de la voie Mardié – Saint-Denis-de-l'Hôtel.

La Chapelle Saint-Mathurin, également évoquée par l'abbé Patron, n'a pas été localisée précisément (Patron 1991 : 329).

#### - Le cimetière

D'après la carte archéologique, le cimetière paroissial médiéval et moderne se développe immédiatement à l'ouest du bourg actuel au lieu-dit *l'Aumône – Beauvais* (45.194.012 AH).

#### - De possibles mottes castrales

L'inventaire des mottes réalisé en 1984 recense sept potentielles mottes castrales sur le territoire de la commune de Mardié, aux lieux-dits :

- *la Motte Maizières – Petit Bretauche*. Située à environ 70 m au sud-est de l'église, cette potentielle motte castrale semble être attestée par un plan réalisé en 1643 du domaine de Latingy sur lequel elle serait représentée. Elle y serait figurée sous la forme de deux fossés entourant deux tertres. Parallèlement, le lieu-dit Mézières est mentionné pour la première fois vers 1176, *Paganus de Maceriis*, dans le cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (45.194.003 AH ; Soyer 1979 : 326) ;

- *la Mothe-Bretauche*. Située en périphérie immédiate du bourg actuel, au sud-est, cette potentielle motte castrale semble être également attestée par le plan de 1643 du domaine de Latingy où elle serait représentée (45.194.004 AH) ;

- *Plissay*, sous ou à proximité immédiate de l'actuel château de Plissay.

#### 1.4.5 La période moderne

Peu de données sur Mardié aux temps modernes ont été étudiées et publiées. Certaines occupations médiévales perdurent tandis que d'autres périssent. La parcelle concernée par le diagnostic a probablement une vocation agricole au sens large (culture, bois...) mais aucune précision n'est apportée sur le cadastre napoléonien (fig. 7).

##### 1.4.5.1 **Le domaine de Latingy ou La Tingy**

Construit sur la rive nord de la Loire, sur la première terrasse alluviale hors zone inondable, le château de Latingy se situe à un peu plus de 2 km à l'est du bourg actuel de Mardié et à environ 700 m au sud de la voie moderne Mardié / Saint-Denis-de-l'Hôtel (45.194.006 AH). Il n'existe en l'état de la recherche que très peu de données publiées sur le domaine de Latingy antérieures au XVI<sup>e</sup> s. Des actes notariés de cessions de propriétés datés de 1455, 1456 et 1459, conservés dans les archives du château de Latingy, font référence à « Latingy, paroisse de Mardié » (Pommier 1926 : 76). Aucun vestige de cette période n'est référencé sur la carte archéologique de Mardié à *Latingy*.

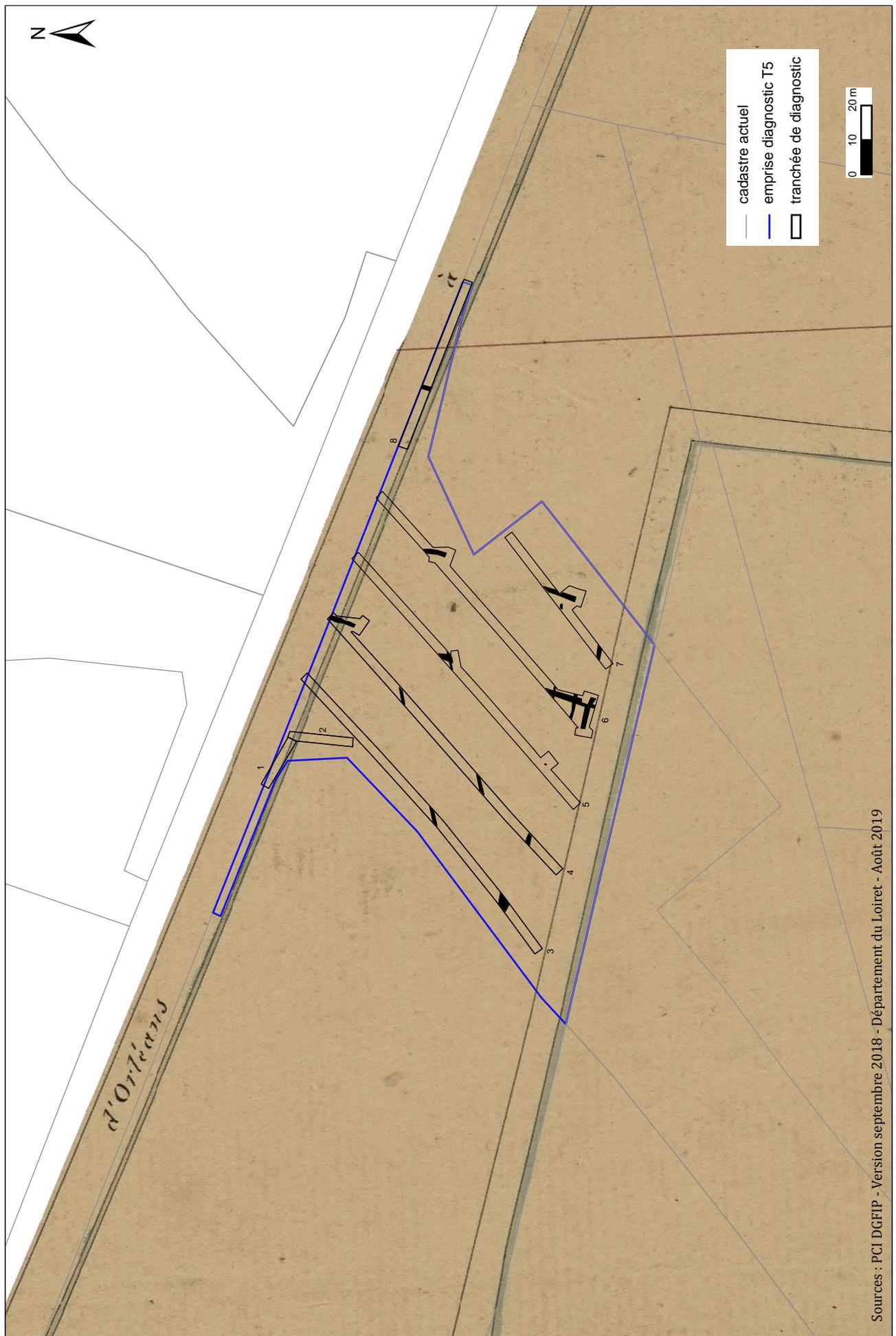
La construction la plus ancienne recensée est un colombier daté de 1516 (Leclerc 1965). Il est rond avec un toit conique. Il comprend trois étages dont un en demi-sous-sol. Seule la partie supérieure a des boulins (66 boulins sur 14 rangées, soit environ 900), une échelle mobile permet d'accéder à l'étage.

Un plan réalisé en 1643 par l'arpenteur Fleury en vue d'une succession, livre un aperçu du domaine de Latingy au XVII<sup>e</sup> s. (Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1944). Le château et ses dépendances y sont représentés au centre d'un immense domaine qui comprend les fermes et les hameaux *la Gaillardière, L'Estang, le Mont, la Mothe-Melleray, les Quesnières, la Patazerie, Mézières, le Château, la Mainferme* et *la Colmine* (Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1944).

Le domaine est traversé par de nombreuses voies de communication majeures et locales. Le plan de 1643 est axé sur le chemin de Mardié à Saint-Denis-de-l'Hôtel. Sont également figurés les chemins reliant Bou à Jargeau, Chécly à Donnery, de Poutilz et la voie Orléans à Jargeau (Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1944).

##### 1.4.5.2 **Le prieuré de Pont-aux-Moines et le canal d'Orléans**

Le prieuré de *Pont-aux-Moines* est détruit au XVII<sup>e</sup> s. lors du creusement du canal d'Orléans. À la veille de son arasement, il se compose encore d'une chapelle, de la maison du prieur attenante et d'un colombier. Aménagés sur le Cens, trois moulins à eaux (loués) dépendent encore du prieuré. Le prieur avait également le droit de perche sur la rivière et des droits de haute, moyenne et basse justice sur les dépendances du prieuré (de Beaucorps 1959). Le canal d'Orléans qui relie la *Loire* au *Loing* a été aménagé au frais et au bénéfice du duc d'Orléans (frère du roi Louis XIV) sur privilège royal. Il traverse les dépendances du prieuré. Suite à la dérivation du Cens pour alimenter le canal, les moulins à eaux ne peuvent plus fonctionner à partir de mai 1689. Si bien qu'en 1695, par acte notarié, le prieuré est concédé au duc d'Orléans qui affecte ses locaux à l'administration du canal. Seule la chapelle garde sa fonction culturelle qu'elle conservera jusqu'à la Révolution (de Beaucorps 1959).



32 fig. 7 – Emprise de la tranche 5 de diagnostic superposée au cadastre napoléonien (section F ; crédit CD45-AD45-SAP-1813).

### 1.4.5.3 Un dépôt monétaire

En 1863, au lieu-dit *Bois des Épinières*, un dépôt monétaire a été découvert lors de l'arrachage d'une souche d'arbre. Il est composé de 400 pièces de billon du XVI<sup>e</sup> s., de 397 pièces d'argent à l'effigie de Louis XIV de 1678 à 1680 et d'un écu d'or à l'effigie de Louis XI. Ces pièces étaient contenues dans un vase en céramique (45.194.016 AH ; Boucher de Molandon in Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1863).

### 1.4.5.4 Le cimetière

Le cimetière paroissial de *l'Aumône*, déplacé au XIX<sup>e</sup> s. de 600 m au nord-est au lieu-dit *la Folie*, auraient livré deux vases funéraires non daté (45.194.013 AH).

## 1.4.6 La période contemporaine

### 1.4.6.1 Le domaine de Latingy

Après la Révolution, le domaine de *Latingy* est morcelé et vendu en lots. Les bois ont été abattus puis remplacés par des cultures et des vignes (Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1944 : 142). Ces dernières ont été arrachées après le phylloxera (1876).

### 1.4.6.2 Le prieuré de Pont-aux-Moines

En 1796, la chapelle est rachetée par le duc d'Orléans, propriétaire du canal d'Orléans, qui l'affecte à l'administration du canal, au même titre que les anciens bâtiments du prieuré (de Beaucorps 1959 : 166).

Au cours du XIX<sup>e</sup> s., le bâti du prieuré est détruit. Seule la chapelle, transformée en grange, est préservée. Coupé à mi-hauteur par un plancher, un étage est créé afin de stocker du foin, le rez-de-chaussée est utilisé comme cellier. Elle est détruite en 1920 ou 1927 (les dates des deux articles de BSAHO ne concordent pas). Son portail a été reconstruit ultérieurement (mention par C. Chenesseau in Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1920 : 37 ; 1959 : 143).

### 1.4.6.3 Le cimetière

Le cimetière communal est à nouveau déplacé à *l'Aumône*, à 500 m à l'ouest du cimetière médiéval (45.194.015 AH).

### 1.4.6.4 Indices d'activités industrielles

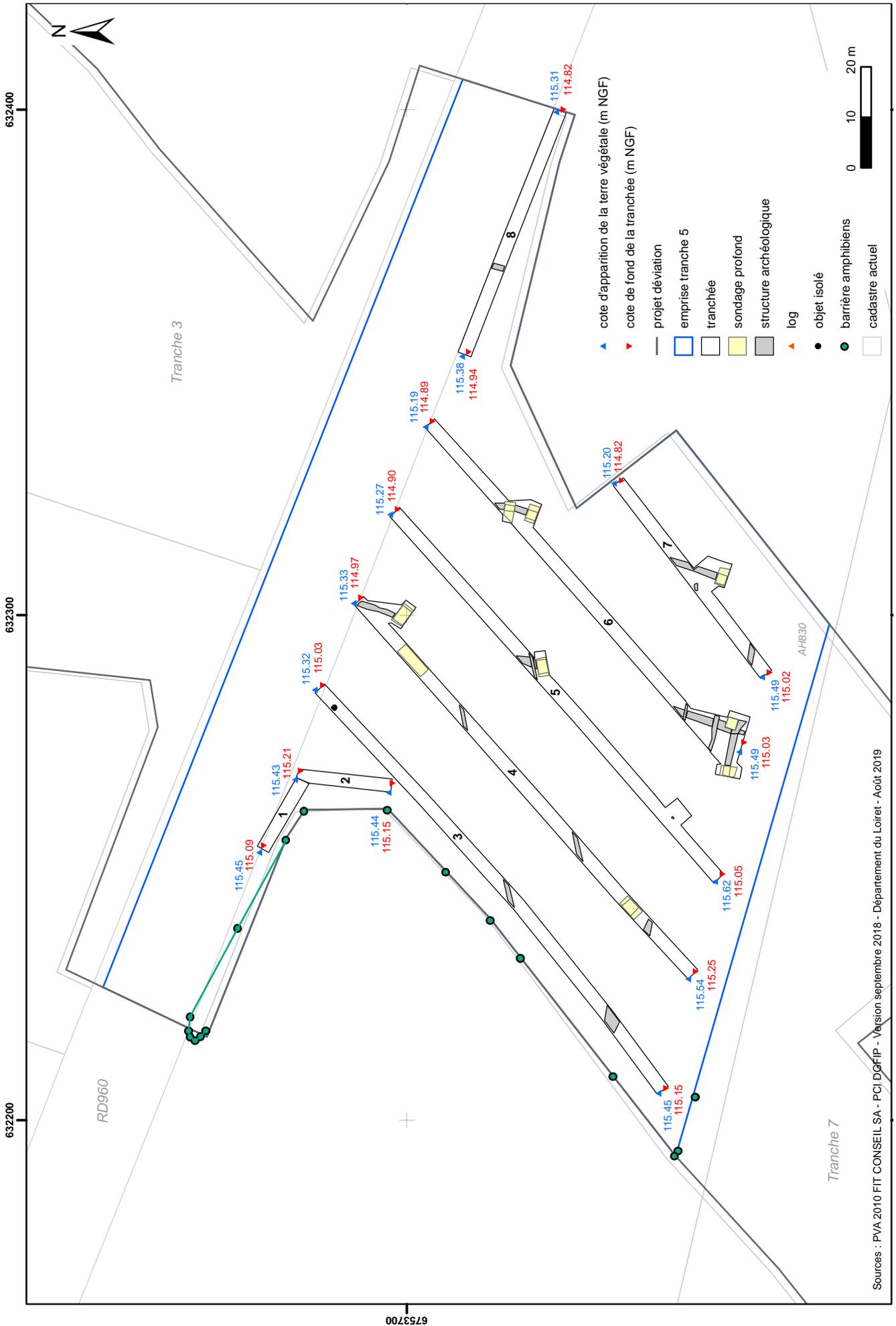
Cinq moulins à vents sont figurés sur le cadastre napoléonien de 1834 aux lieux-dits *le Beauvais* (trois, à l'emplacement du cimetière paroissial médiéval ; 45 194 009 AH), *le Clos Binet* (45.194.011 AH) et *Pont-aux-Moines* (45.194.010 AH).

Des traces d'activités liées à l'agriculture (culture de la vigne ?) ont été mises au jour au *Clos de l'Aumône* (45.194.020 AH ; Lecomte 2018 : 51).

Les toponymes *la Glazière* et *la Perrière* évoquent la présence en ces lieux-dits des activités d'extraction d'argile et de pierre.

### 1.4.7 Les vestiges non datés

À *la Glazière*, une enceinte a été repérée par prospection aérienne en 1973 (45.194.001 AH ; Jalmain 1973).



34 fig. 8 – Plan indiquant les cotes d'altitude des tranchées de diagnostic.

## 2 ORGANISATION ET CONTRAINTES DE L'OPÉRATION

### 2.1 MÉTHODE

Les tranchées et les extensions ont été ouvertes en rétro-action à l'aide d'une pelle mécanique hydraulique munie d'un godet lisse et inclinable de 2,40 m de large. Huit tranchées, six extensions, un sondage profond et un log ont été réalisés. La majorité des structures ont été fouillées par moitié manuellement ou mécaniquement. Pour des raisons pratiques de mise en page, un plan indique les cotes altimétriques hautes et basses des tranchées (fig. 8) et un autre est le plan général de l'opération (fig. 9).

Diverses contraintes techniques ont affecté le déroulement de l'opération (fig. 10) :

- la présence d'une partie de la barrière amphibiens sur l'extrémité nord-ouest de l'emprise ;
- la sécheresse du terrain occasionnée notamment par la période de canicule ;
- un arrêt provisoire du chantier suite à des plaintes d'opposants à la route en raison de la présence d'une aire de Balbuzards pêcheurs, située dans le bois de Latingy, à moins de 300 m au sud de l'emprise.

### 2.2 ENREGISTREMENT SUR LE TERRAIN

L'enregistrement est fondé sur l'unité stratigraphique, pouvant être regroupée en entités archéologiques (EA, EAS) et en entités spatiales (ES, ESS). Ces entités sont celles définies par D. Arroyo-Bishop dans la seconde moitié des années 1990 pour le développement de la base de données Archéodata (initialement développée dans le cadre de l'ATP archives de fouilles du Ministère de la Culture), puis repris dans la base de données SysDA développée par D. Joly (ville de Chartres), base créée également dans le cadre de cette ATP dans le courant des années 1980.

Il a été effectué de manière continue sur l'ensemble des tranchées. Les unités stratigraphiques (US) sont numérotées de 1001 à n en tranchée 1, 2001 à n en tranchée 2, etc., les entités archéologiques (EA) de 1001 à n, 2001 à n... Les regroupements d'EA (entité archéologique structurée, EAS) sont enregistrés de 1 à n, de même que les regroupements d'EAS (entités spatiales, ES). Dans le texte, le plus généralement, les abréviations ne sont pas précisées.

### 2.3 LE SIG

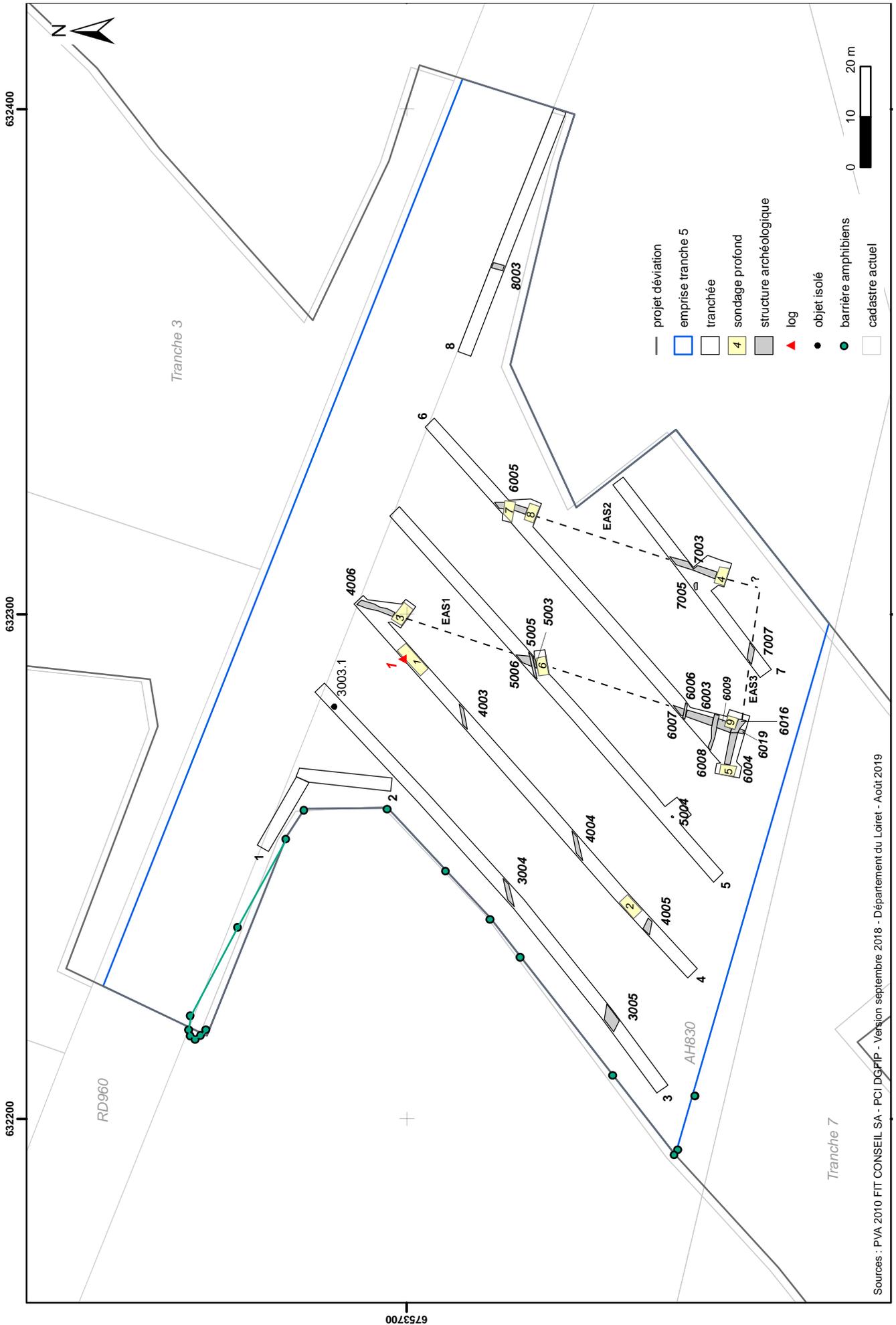
Sur le terrain, les relevés topographiques ont été effectués par la société Geomexpert à l'aide d'un GPS réseau fonctionnant avec une mire (précision d'1 cm). Les données ont été enregistrées en Lambert RGF 1993 et ont été traitées en SIG par L. de Souris (CD45).

La structuration des données dépend du système mis en place au sein du Conseil Départemental du Loiret. L'objectif est de faciliter les requêtes et d'automatiser les analyses spatiales. Ainsi, l'ensemble des levés topographiques a été combiné en un seul fichier d'emprise, d'EA, d'EAS, d'ES, de coupes, etc. afin de pouvoir exploiter les données sous forme de géodatabases.

### 2.4 ARCHIVAGE DES DONNÉES

Les fiches d'unités stratigraphiques et d'entités archéologiques ainsi que tous les documents complémentaires (clichés, minutes de terrain...) ont été informatisés dans la base de données SysDA. Les inventaires sont présentés dans la section 3.

Le mobilier et la documentation de terrain sont conservés provisoirement au Service Archéologie Préventive du Loiret (Cité administrative Coligny, 131, rue du faubourg Bannier, Bâtiment A1, 45000 Orléans) avant versement à la DRAC-SRA.



36 fig. 9 – Plan général du diagnostic.

---

## 2.5 LES FIGURES ET LES PLANS

---

Les figures du rapport réalisées à partir des minutes de terrain et des relevés topographiques traités dans le SIG ont été réalisées à des échelles permettant une mise en page en A4 ou A3. Les échelles choisies sont majoritairement le 1/20e, 1/50e, 1/100e, 1/200e. D'autres échelles plus petites ont été également employées en raison des contraintes de mise en page et pour les vignettes.

Sur les planches, les parties non fouillées des structures apparaissent en grisé.

Par ailleurs, seules les structures contemporaines d'une même phase sont présentes sur les illustrations. Les structures antérieures ou postérieures apparaissent seulement lorsque cela s'avère nécessaire à la compréhension des plans, ainsi que sur les plans généraux.



*Vues du décapage.*



*Barrières amphibiens installées sur l'emprise de fouille.*



### 3 RÉSULTATS

Les données de ce rapport de diagnostic sont présentées par période chronologique, avec toute prudence gardée. Dans chaque paragraphe, nous présentons le type de mobilier recueilli et les quantités afin que ces données restent ouvertes à la discussion (fig. 11, fig. 12).

#### 3.1 LA PÉRIODE ANTIQUE

##### 3.1.1 Un réseau parcellaire antique ?

Un ensemble de quatre fossés, interprétés comme des fossés de parcellaire, a été mis au jour dans les tranchées 4 à 8 (fig. 13). Leur attribution à la période antique repose seulement sur la présence d'un vase incomplet et de quelques fragments de terre cuite architecturale à pâte micacée.

##### 3.1.1.1 Le fossé EAS1

Le fossé EAS1 est orienté nord-nord-ouest / sud-sud-est et il possède une longueur conservée de 79,80 m. Sur les sept tronçons qui le composent, deux ont été fouillés par sondage mécanique afin d'en observer les profils (EA4006 et 5003 ; fig. 14). Ces derniers se révèlent similaires dans les sondages effectués. Ils sont remplis par une à deux couches de comblement d'abandon.

Le segment de fossé EA4006 est comblé par un sable limoneux, fin gris marron à gris clair, oxydé (ferro-manganiques), à rares cailloux de silex, compact et homogène (US 4007). Cette US a livré un seul fragment de terre cuite architecturale de petite taille.

Le segment EA5003 est rempli par deux comblements :

- un sédiment sablo-limoneux fin stérile, gris marron, à très rares graviers siliceux et quelques cailloux de silex épars. La matrice est plus oxydée dans les 0,20 m du fond de l'US (US 5007) ;
- un sédiment sableux fin, gris tacheté de rouille (oxydes ferro-manganiques), à quelques cailloux de quartz à l'interface avec le terrain naturel (US 5008).

Seul le profil longitudinal du segment EA6009 a été observé lors de l'étude de sa relation stratigraphique avec l'EAS3. Aucune relation n'a pu être mise en évidence avec le segment 6016 (fig. 15).

N° EAS	N° EA	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Apparition sous le niveau actuel de circulation (m)	Cote d'apparition (m NGF)	Cote de fond (m NGF)	Mobilier
1	4006	nord-nord-ouest / sud-sud-est	parois évasées et fond plat	9,8	1,34	0,35	0,4	114,82	114,47	1 fragment de terre cuite architecturale à pâte micacée
	5003		parois évasées et fond plat	2,75	2,4	0,6	0,42	114,79	114,19	néant
	5006		non fouillé	1,9	2,4	non fouillé	0,4	114,82	non fouillé	
	6003		non fouillé	2,3	1,5	non fouillé	0,4	114,86	non fouillé	
	6007		non fouillé	5,5	1,6	non fouillé	0,4	114,77	non fouillé	
	6009		coupe longitudinale, pas de profil	7	1	0,26	0,4	114,87	114,61	
	6019		non fouillé	1	0,85	non fouillé	0,4	114,92	non fouillé	



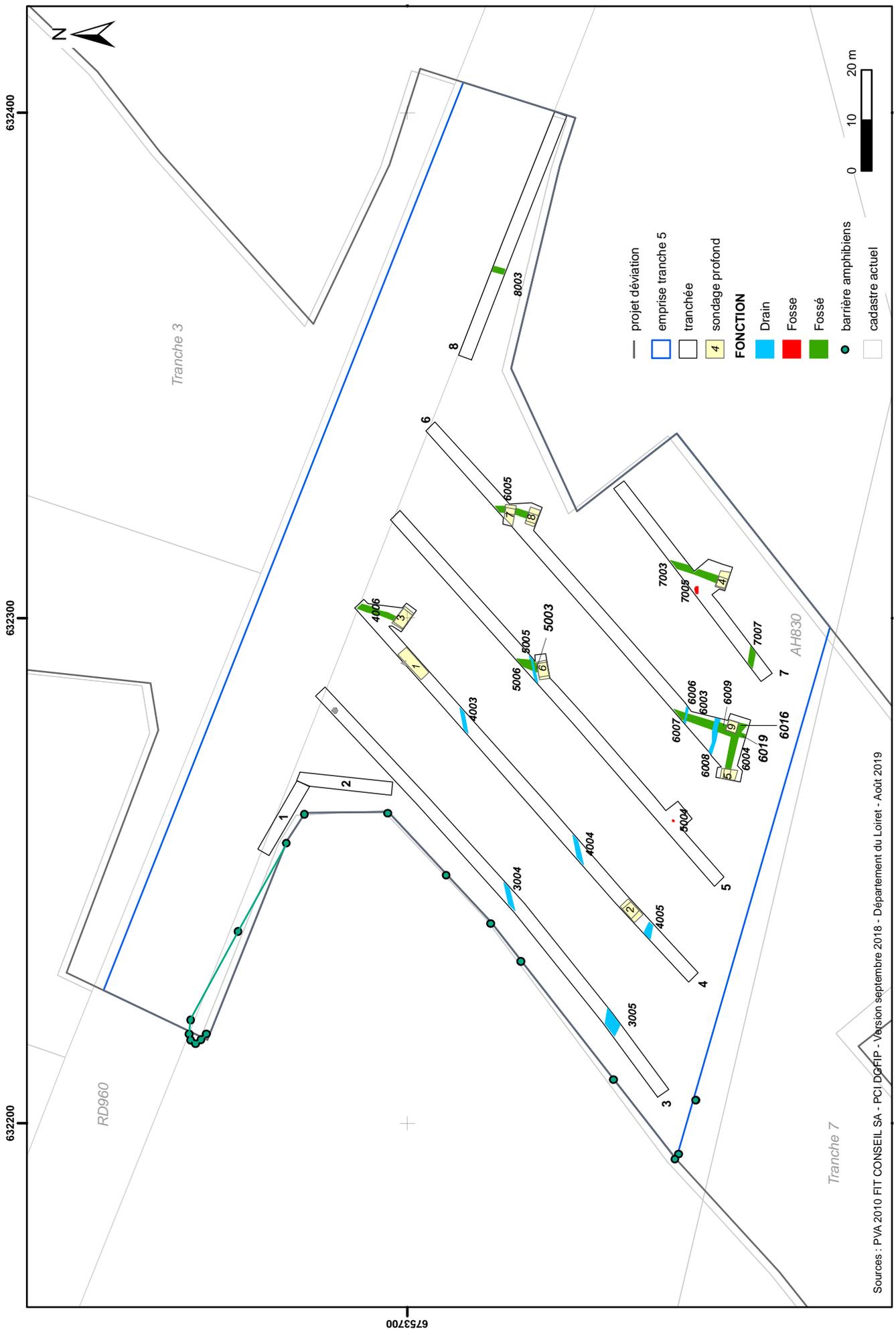
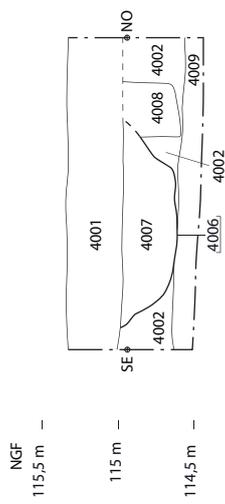
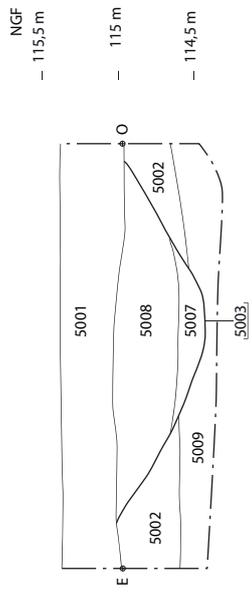


fig. 12 – Plan de répartition des vestiges par fonction.



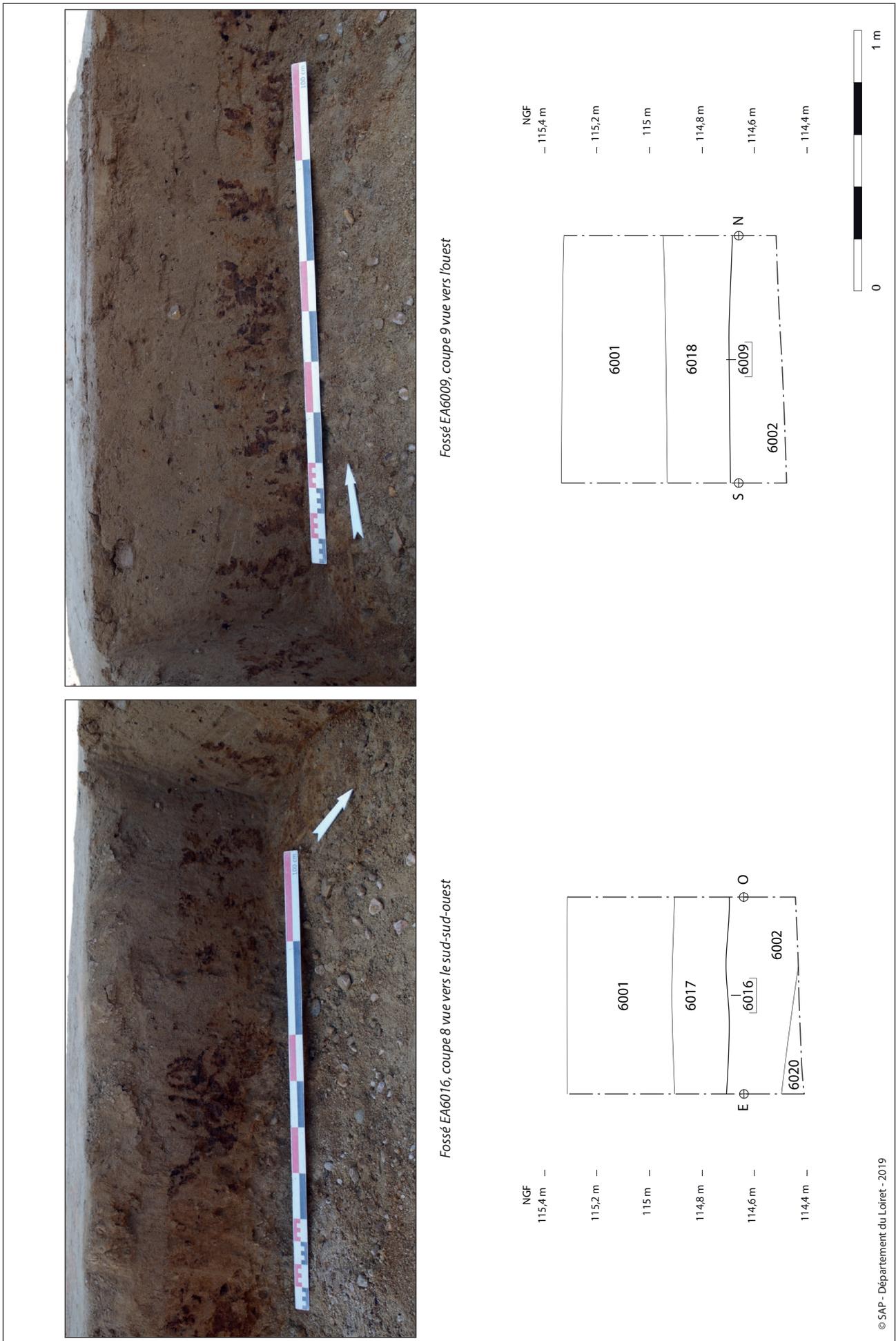


Fossé EA 4006, coupe 1 vue vers le sud-ouest, tranchée 4.



Fossé EA 5003, coupe 5 vue vers le sud, tranchée 5.

fig. 14 – Coupes du fossé EAS1.



44 fig. 15 – Coupes de l'intersection entre les fossés EAS1 (segment EA6009) et EAS3 (segment EA6016).

### 3.1.1.2 Le fossé EAS2

Le fossé EAS2 est distant de 28 m à l'ouest du fossé EAS1. Axé nord-nord-ouest / sud-sud-est, il est visible sur 48 m de long. Il a été sondé mécaniquement à deux reprises dans les tranchées 6 et 7 (fig. 16). Les profils étudiés ne sont pas identiques d'un segment de fossé à l'autre.

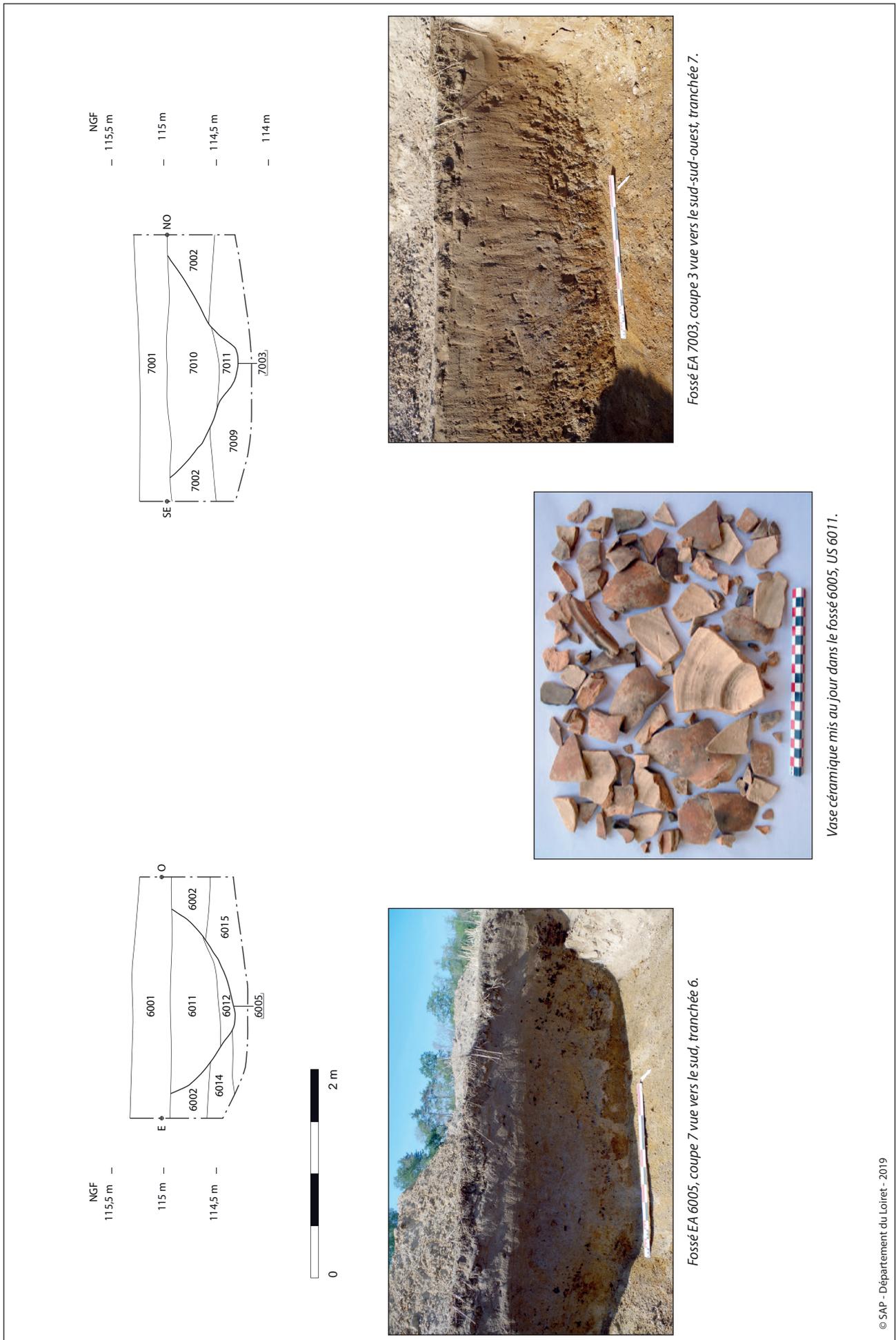
Le tronçon de fossé EA6005 est comblé par deux couches distinctes :

- un sédiment stérile sableux fin gris, très oxydé, à graviers siliceux et cailloux de silex (US 6012) ;
- un sédiment sableux fin, marron gris, moins oxydé que l'US antérieure, à cailloux de silex et gravillons siliceux et quelques radicelles (US 6011). En surface, ce comblement a livré des fragments de céramique commune à pâte claire, micacée et engobée rouge (cruche à lèvre évasée et parement en poulie, panse globulaire ressemblant au type Chartres 2408.2, daté du IIIe s. ap. J.-C., Sellès 2001), deux autres tessons à pâte claire, une tige de fer indéterminée et huit fragments de terre cuite architecturale à pâte micacée. Cette portion de fossé a fait l'objet d'un curage à l'aide de la pelle mécanique, mais aucun autre artefact n'a été rencontré.

Le tronçon EA7003 est également comblé par deux couches :

- un sable fin légèrement limoneux de couleur rouille prononcée en raison des nombreux oxydes de fer, à graviers et cailloux de quartz et de silex peu nombreux, quelques radicelles (US 7011). Un fragment de terre cuite architecturale centimétrique a été découvert en surface (non ramassé) ;
- un sable fin légèrement limoneux, stérile, gris rouille, à rares graviers et cailloux de quartz et de silex, quelques radicelles (US 7010).

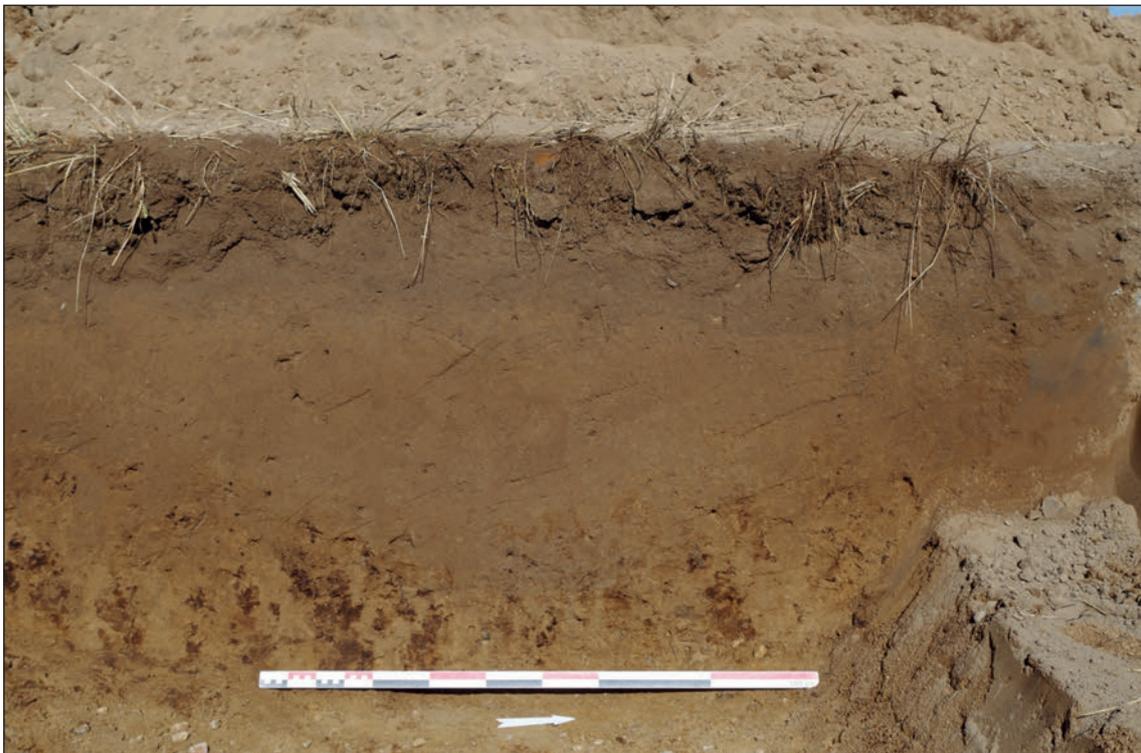
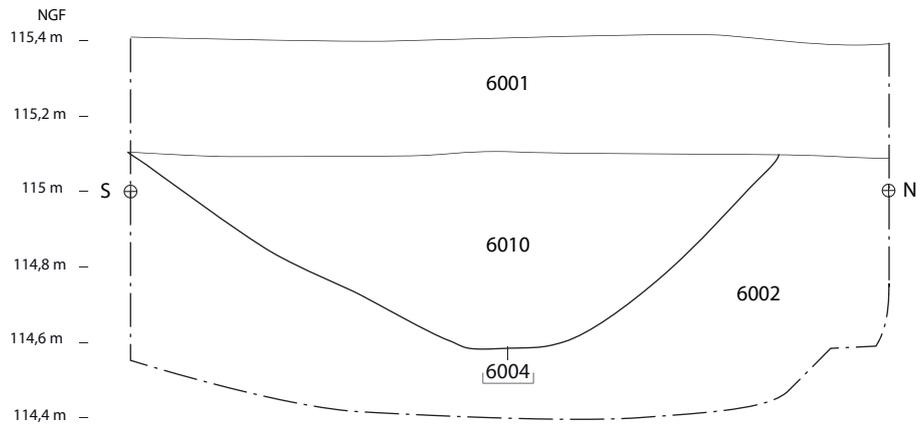
N° EAS	N° EA	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Apparition sous le niveau actuel de circulation (m)	Cote d'apparition (m NGF)	Cote de fond (m NGF)	Mobilier
2	6005	nord-nord-ouest / sud-sud-est	parois évasées, fond plat	8,6	1,25	0,56	0,4	114,83	114,27	1 vase archéologiquement quasi complet (NR : 105), 2 fgts de céramique à pâte claire, 1 tige en métal, 8 fgts de TCA
	7003		parois très évasées (V très élargi), fond arrondi	11,9	2,06	0,67	0,4	114,86	114,19	néant



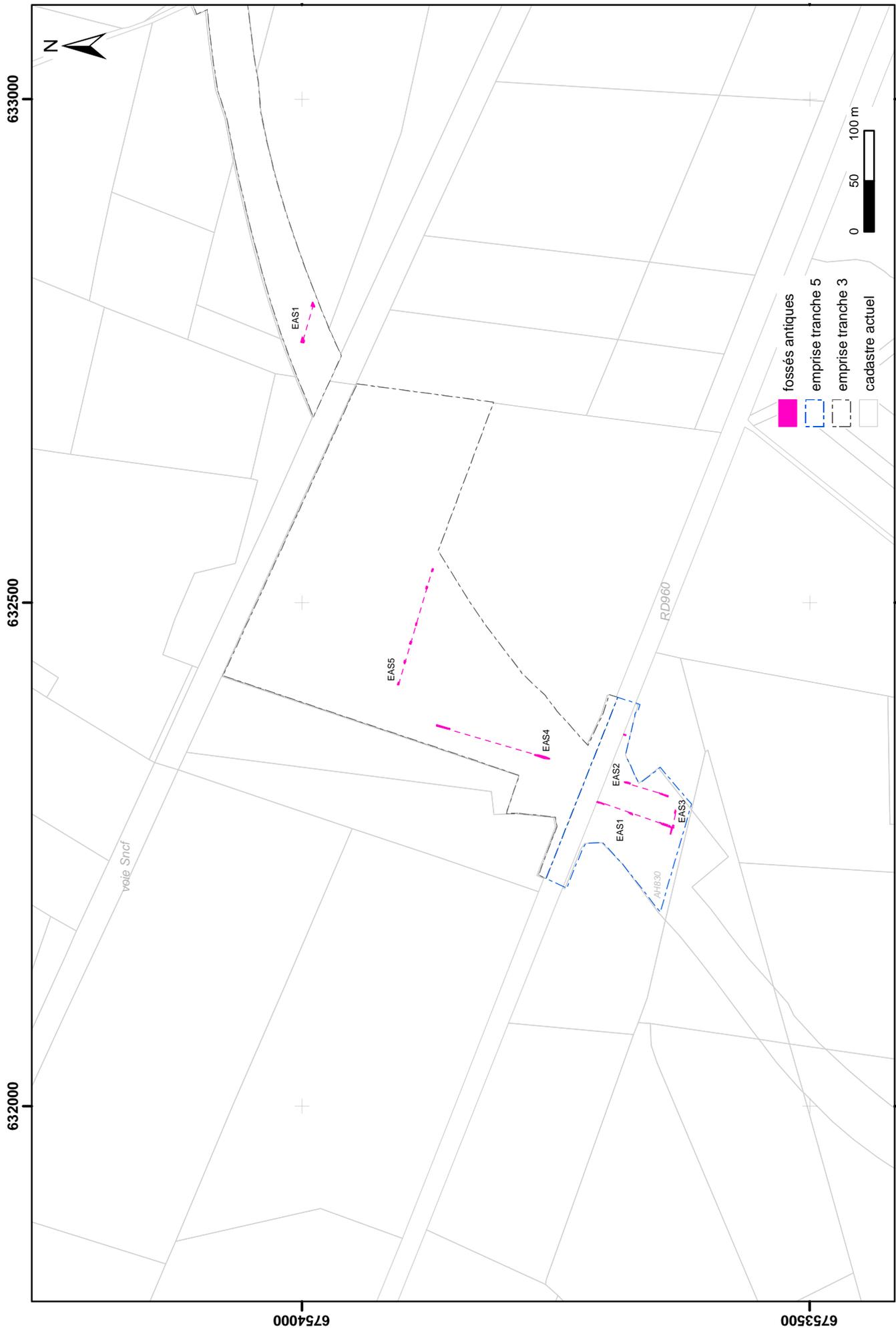
Fossé EA 7003, coupe 3 vue vers le sud-sud-ouest, tranchée 7.

Vase céramique mis au jour dans le fossé 6005, US 6011.

Fossé EA 6005, coupe 7 vue vers le sud, tranchée 6.



Fossé EA 6004, coupe 4 vue vers l'ouest, tranchée 6.



### 3.1.1.3 Le fossé EAS3

Le fossé EAS3 est orienté quasiment est-ouest et il a été observé sur 26,60 m de long. Il a été sondé mécaniquement une seule fois dans la tranchée 6 (fig. 17). Il n'a pas été vu dans la tranchée 5. Il est perpendiculaire aux fossés EAS1 et EAS2, mais seul l'angle avec l'EAS1 a été décapé. Leur intersection a été fouillée, mais aucune relation stratigraphique n'a pu être mise en évidence (cf. 3.1.1.1).

Le segment 6004 est rempli par un sédiment sablo-limoneux stérile, fin, gris marron, peu oxydé, à très rares graviers siliceux (US 6010).

Seule la coupe longitudinale du segment 6016 a été observée (cf. fig. 15).

N° EAS	N° EA	Orientation	Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Apparition sous le niveau actuel de circulation (m)	Cote d'apparition (m NGF)	Cote de fond (m NGF)	Mobilier
3	6004	est-ouest	parois évasées, fond plat	8,5	0,76	0,52	0,3	114,91	114,39	pierres calcaires et bloc calcaire brûlé
	6016		coupe longitudinale	2,75	1,4	0,2	0,4	114,9	114,7	néant
	7007		non fouillé	3,04	1	non fouillé	0,4	114,94	non fouillé	néant

### 3.1.1.4 Le segment de fossé 8003

Le tronçon de fossé 8003 n'a pas été fouillé. Axé nord-sud, il est distant de 46,50 m à l'est du fossé EAS2. Il apparaît à 0,40 m sous le niveau de circulation actuel (soit 114,86 m NGF). Observé dans la longueur de la tranchée, il mesure 1,10 m de large. En surface, son comblement n'a livré aucun mobilier.

## 3.1.2 Conclusions

Les fossés mis au jour lors de cette présente opération paraissent matérialiser un ensemble homogène et délimiter des parcelles dont la surface est délicate à estimer en raison d'une surface de diagnostic réduite. Deux parcelles semblent néanmoins se distinguer.

Ces structures ont pu également servir pour gérer l'écoulement des eaux étant donné l'imperméabilité des terrains.

Ce réseau parcellaire peut être mis en parallèle avec celui découvert sur la tranche 3 en 2018 (de Souris 2019 : 47-55) (fig. 18), puisque leurs orientations sont identiques et leur chronologie compatible. Les parcelles pourraient être réparties de part et d'autre de la voie Orléans-Autun, si son tracé est effectivement sous l'actuelle RD960. La faible quantité des éléments « datants » (un vase incomplet et quelques fragments de terre cuite architecturale) ne doit cependant pas être oubliée.

## 3.2 LA PÉRIODE CONTEMPORAINE

### 3.2.2.1 Un système de drainage agricole

Un ensemble de drains agricoles contemporains en terre cuite a été mis au jour. Leur orientation est globalement est-ouest. Leurs tranchées d'implantation se caractérisent par un comblement de sable et d'alluvions sous-jacentes mélangés. Dans le sud de la tranchée 3, la tranchée d'implantation du drain 3005 atteint 4,5 m de large (jonctions de plusieurs drains ?). L'un d'entre eux a été sondé dans la tranchée 4, à l'emplacement du sondage n° 2 (drain 4017 non topographié).

EA	Axe	Longueur (m)	Largeur (m)	Apparition sous le niveau de circulation actuel	Cote d'apparition (m NGF)
3004	est-ouest	4,5	0,9	0,3	115
3005	ouest-nord-ouest / est-sud-est	3,39	4,5	0,3	115,02
4003	est-ouest	4,2	0,9	0,3	114,91
4004	est-ouest	4,8	0,9	0,3	114,99
4005	ouest-nord-ouest / est-sud-est	2,68	0,9	0,3	114,99
4017	est-ouest	2,5	0,9	0,3	114,63
5005	est-ouest	5,1	0,5	0,3	114,79
6006	est-ouest	2,9	0,5	0,3	114,82
6008	est-ouest	7	0,6	0,3	114,88

### 3.3 LES ÉLÉMENTS NON DATÉS

#### 3.3.1 Les fosses 5004, 7005 et 4008

Les fosses 5004 et 7005 ont été fouillées manuellement, par moitié (fig. 19). Aucun mobilier permettant de les dater n'a été mis au jour dans leur comblement et leur fonction est indéterminée.

La fosse 5004 est située au sud de la tranchée 5, à 19,60 m des fossés EAS1 et 3. Son profil présente un surcreusement au nord-nord-ouest / sud-sud-est, une paroi sud-sud-est très évasée et une paroi nord-nord-ouest droite. Elle est comblée par deux couches successives :

- un sable fin, marron brun avec quelques poches charbonneuses qui ont probablement migré depuis l'US postérieure (US 5011) ;
- un sable fin, brun clair charbonneux, à nombreux gravillons siliceux (US 5011).

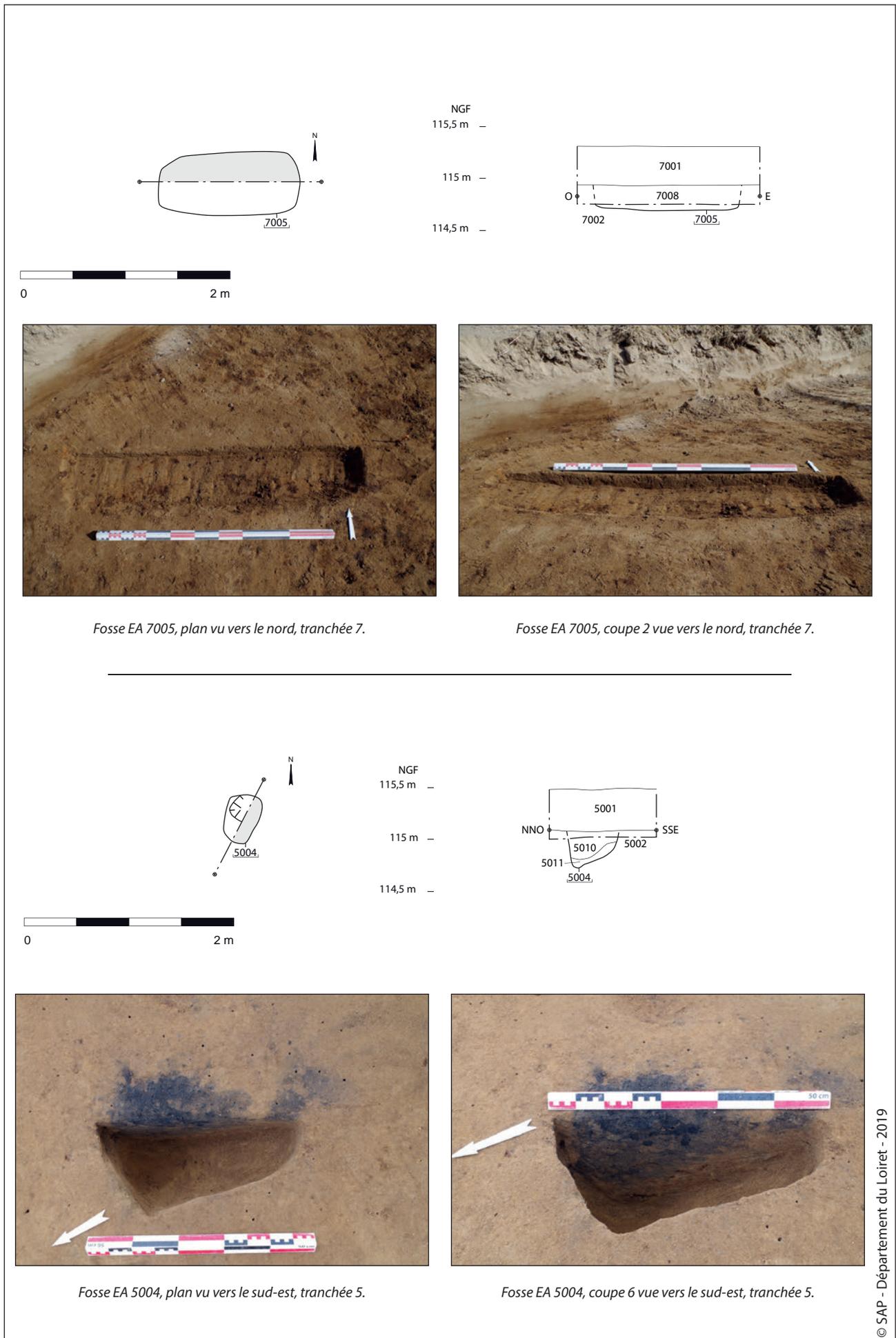
La fosse 7005 est localisée au sud de la tranchée 7, entre les fossés EAS1 et EAS2. Elle est éloignée de 3 m vers l'ouest du segment de fossé 7003. Très arasée (prof. : 0,06 m), elle est remplie par un comblement unique, un sable fin gris clair, peu oxydé, à rares cailloux de silex (US 7008).

Observée seulement en coupe, l'identification de la fosse 4008 est sujette à caution (cf. fig. 14). Probablement antérieure au fossé 4006 (mais la relation stratigraphique entre ces deux éléments est incertaine), elle est comblée par un sable gris marron à gris clair, très oxydé (nombreux oxydes ferro-manganiques).

N° EA	Plan/Profil	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Apparition sous le niveau actuel de circulation (m)	Cote d'apparition (m NGE)	Mobilier
4008	parois droites, fond plat	?	0,34	0,35	0,38	114,82	néant
5004	ovoïde, profil irrégulier, fond arrondi	0,48	0,34	0,3	0,4	115,03	charbons de bois
7005	oblong, parois plutôt droites, fond plat	1,38	0,6	0,06	0,38	114,76	néant

#### 3.3.2 L'objet « isolé » 3003.1

Lors de l'ouverture de la tranchée 3, trois fragments d'une brique non datée ont été mis au jour (iso 3003.1). Cette dernière apparaît à 115,01 m NGE, soit à 0,40 m sous le niveau actuel de circulation.



---

## 4 CONCLUSIONS

---

Le diagnostic de la cinquième tranche du projet de contournement de Jargeau apporte des éléments nouveaux sur cet espace proche du rebord du plateau de Loire. En effet, à ce jour peu d'indices ont été recensés dans ce secteur.

Lors de cette cinquième phase, ont mis en évidence, outre un système de drainage agricole actuel et quelques fosses non datées, un réseau fossoyé pouvant dater de la période antique. Ce dernier, matérialisé par une série de quatre fossés est perpendiculaire à la route départementale 960, laquelle pourrait reprendre le tracé de l'ancienne voie antique Orléans-Autun. Il pourrait être contemporain du réseau de fossés découvert lors de la tranche 3 de diagnostic de ce même projet de déviation.

La réalisation de nombreux sondages profonds à l'occasion des différentes tranches de diagnostic a permis de compléter les descriptions des formations géologiques issues des notices des cartes géologiques et de documenter les alluvions anciennes Fw. Les observations réalisées concordent avec celles d'ores et déjà effectuées à Saint-Cyr-en-Val, mais également sur d'autres points d'observation en rive droite dont Châteauneuf-sur-Loire.

## Bibliographie

Baratin 1974

Baratin J.-F., *Inventaire du matériel archéologique du haut Moyen-Âge dans le Loiret*, Mémoire (Paris, École Pratique des Hautes Études).

Berger et al. 1969

Berger G. M., Desprez N., Bureau de recherches géologiques et minières . Service géologique national, *Carte géologique détaillée de la France., Orléans* [carte], Orléans, France : Bureau de recherches géologiques minières.

Bouloumié 1976

Bouloumié B., « Les cistes à cordons trouvées en Gaule Belgique (Belgique, France, suisse) », *Gallia*, 34, 1, pp. 1-30.

Charles 1959

Charles J., « Les possessions de Cluny dans l'Orléanais », *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, I, 1, pp. 23-30.

de Beaucorps 1892

de Beaucorps A., « Torques à bossettes et à segment mobile accompagnant une ciste dans une sépulture à incinération du tumulus de Reuilly », *Mém. Société Archéologique Hist. Orléan.*, XXIII, pp. 259-271.

de Beaucorps 1959

de Beaucorps C., « Le prieuré de Ponts-aux-Moines », *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, I, 4, pp. 166-169.

de Beaucorps, Boucher de Molandon 1889

de Beaucorps A., Boucher de Molandon R., « Le tumulus de Reuilly, son vase funéraire à cordons saillants de l'âge primitif du Bronze », *Mém. Société Archéologique Hist. Orléan.*, XXII, pp. 99-130.

de Souris 2011

de Souris L., *Marcilly-en-Vilette, Sandillon (Loiret), Déviation Jargeau/St Denis de l'Hôtel - RD921, Tranche 1*, Rapport préliminaire de diagnostic, Orléans : Conseil Général du Loiret.

de Souris 2018

Laure de Souris (dir.), *Déviation Jargeau / Saint-Denis-de-l'Hôtel, RD921, Tranche 2 (Saint-Denis-de-l'Hôtel, Loiret, Centre - Val de Loire)*, Rapport Final d'Opération de diagnostic archéologique, Orléans : Conseil Départemental du Loiret.

de Souris 2019

de Souris L., *Déviation Jargeau / Saint-Denis-de-l'Hôtel, RD921, Tranche 3 (Loiret, Centre - Val de Loire)*, Rapport Final d'Opération de diagnostic archéologique, Orléans : Conseil Départemental du Loiret.

Debal 1974

Debal J., *Les Gaulois en Orléanais : des invasions celtiques à l'occupation romaine*, 2e éd. rev. et augm., Orléans : Société archéologique et historique de l'Orléanais, coll. « Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais. Hors série ».

Ferdière 1984

Ferdière A., « Le travail du textile en région Centre de l'Âge du Fer au Haut Moyen-Âge », *Rev. Archéologique Cent. Fr.*, Tome 23, fasc. 2, pp. 209-275.

Gigout et al. 1970

Gigout M., Cadet J.-P., Horemans P., Bureau de recherches géologiques et minières . Service géologique national, *Carte géologique détaillée de la France., La Ferté-St.-Aubin* [carte], Orléans, France : Bureau de recherches géologiques minières.

Gigout 1977

Gigout M., *Carte géologique de la France*, Orléans (XXIV-20) [Notice explicative], éch. 1/50 000e, Orléans : BRGM.

Gigout, Cadet 1970

Gigout M., Cadet J.-P., *Carte géologique de la France, La Ferté Saint-Aubin* (XXII-20) [Carte géologique], éch. 1/50 000e, Orléans : BRGM.

Jalmain 1973

Jalmain D., *Rapport de prospection aérienne en Beauce*, Rapport de prospection aérienne, Orléans : SRA Centre.

Jarry 1907

Jarry E., « Le Prieuré de Ponts-aux-Moines près Orléans (1075-1080) », *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, XIV, 188, pp. 579-581.

Leclerc 1965

Leclerc M., « Colombiers de Reuilly et de Latingy », *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, IV, 25, p. 11.

Lecomte 2018

Lecomte B., *Mardié « Le Clos de l'Aumône » (Loiret, Centre - Val de Loire)*, Rapport Final d'Opération de diagnostic archéologique, Orléans : Conseil Départemental du Loiret.

Liard et al. 2017

Liard M., Tissoux H., Deschamps S., « Les alluvions anciennes de la Loire en Orléanais (France, Loiret), une relecture à l'aune de travaux d'archéologie préventive et d'un programme de datation ESR », *Quaternaire*, 28, 1, pp. 105-128.

Masson 1925

Masson L., « Monuments historiques (immeubles) du département du Loiret (suite ) », *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, XX, 224, pp. 296-299.

Mercey 2014

Mercey F., *Centre, Loiret, Saint-Cyr-en-Val, «La Saussaye», tranche 1, Diagnostic archéologique, phase 1b*, Rapport de diagnostic archéologique, Orléans : INRAP CIF.

Milcent 2004

Milcent P. Y., *Le premier âge du Fer en France centrale*, Paris : Société Préhistorique Française, coll. « Mémoire », XXXIV.

Nouel 1946

Nouel A., *État des études préhistoriques dans le département du Loiret*, Orléans : R. Houzé.

Nouel 1947a

Nouel A., « Les découvertes préhistoriques sur la rive droite de la Loire de Bonny à Orléans », *Bull. Assoc. Nat. Orléan. Loire Moy.*, supp. au n°20, pp. 14-16.

Nouel 1947b

Nouel A., « Répertoire des objets en bronze préromains trouvés dans le département du Loiret », *Bull. Société Préhistorique Fr.*, XLIV, 5-6, pp. 194-200.

Nouel 1957

Nouel A., « Les découvertes des Âges du Bronze et du Fer dans le département du Loiret », *Bull. Société Préhistorique Fr.*, 54, 5-6, pp. 307-319.

Nouel 1966

Nouel A., *Manuel de préhistoire pour le sud du Bassin parisien (Beauce, Sologne, Val-de-Loire, Gâtinais)*, Orléans : Masselot.

Patron 1991

Patron J.-B., *Département du Loiret, Dictionnaire des communes, 1*, Paris : Comédit, coll. « Monographies des villes et villages de France ».

Philippon 1978

Philippon A., *La Vallée de la Loire aux temps protohistoriques entre Orléans et Nevers*, Mémoire de l'École du Louvre (Paris, École du Louvre).

Pommier 1926

Pommier A., « L'Hôtel de l'Écu de France ou Hôtel Cabu, maison dite de Diane de Poitiers », *Mém. Société Archéologique Hist. Orléan.*, 36, pp. 91-104.

Provost 1988

Provost M., *Carte Archéologique de la Gaule : Le Loiret 45*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Rivoire 2012

Édith Rivoire (dir.), *Mardié (Loiret), « L'Étang », volume 1*, Rapport Final d'Opération de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap Centre - Île-de-France.

Sellès 2001

Sellès H., *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute. Catalogue typologique*, Chartres : FERAC / ARCHEA / ADAUC, coll. « Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France / Études sur Chartres », 16 / 1.

Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1863

Société Archéologique et Historique de l'Orléanais R. (éd.), « Séance du vendredi 29 février 1863 », *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, IV, 42, pp. 65-66.

Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1874

Société Archéologique et Historique de l'Orléanais (éd.), « Séance du vendredi 22 mai 1874 », *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, VI, 81, pp. 45-52.

Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1882

Société Archéologique et Historique de l'Orléanais (éd.), « Séance du 26 mai 1882 », *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, VII, 113, pp. 501-504.

Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1920

Société Archéologique et Historique de l'Orléanais (éd.), « Séance du 8 octobre 1920 », *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, XIX, 218, pp. 32-37.

Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1944

Société Archéologique et Historique de l'Orléanais (éd.), « Le domaine seigneurial de la Tingy et de la paroisse de Mardié au XVIIe siècle (étude topographique) », *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, XXV, 244, pp. 140-142.

Société Archéologique et Historique de l'Orléanais 1959

Société Archéologique et Historique de l'Orléanais (éd.), « Excursion dans la banlieue d'Orléans », *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, I, 4, pp. 140-143.

Soyer 1971

Soyer J., *Les voies antiques de l'Orléanais : civitas Aurelianorum*, 2e éd. augm., Orléans : Société archéologique et historique de l'Orléanais, coll. « Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais. Hors série ».

Soyer 1979

Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret, Recherche sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, rééd. sous le patronage et avec le concours de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, Roanne : Horvath.

Tissoux et al. 2012

Tissoux H., Prognon F., Lacquement F., Voinchet P., Bahain J.-J., Fleury R., *Datation par ESR de sédiments alluviaux en Région Centre*. Rapport final, BRGM/RP-61145-FR, s.l. : BRGM.

Tissoux et al. 2013

Tissoux H., Prognon F., Voinchet P., Lacquement F., Tourlière B., Bahain J.-J., « Apport des datations ESR à la connaissance des dépôts sableux plio-pléistocènes en Sologne, premiers résultats », *Quat. Rev. Assoc. Fr. Pour l'étude Quat.*, vol. 24/2, pp. 141-153.

Tissoux et al. 2017

Tissoux H., Prognon F., Martelet G., Tourlière B., Despriée J., Liard M., Lacquement F., « Interprétation d'un levé de spectrométrie gamma pour la connaissance des dépôts silico-clastiques fluviaux en centre France (Loire et Sologne) », *Quat. Rev. Assoc. Fr. Pour l'étude Quat.*, vol. 28/1, pp. 87-103.

Verger et al. 2002

Verger S., Milcent P.-Y., Moulherat C., « La butte à Moreau à Mardié (Loiret) et les tombes aristocratiques du centre de la Gaule au Ve s. av. J.-C. », in *Les Âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental : regards européens sur les âges du Fer en France*, Actes du XVIIe colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer [AFEAF] (Nevers, 2002), Glux-en-Glenne : Centre archéologique Européen du Mont Beuvray, coll. « Bibracte », 6, pp. 117-150.

## Section III

### Table des matières

VOLUME DE DOCUMENTATION	58
INVENTAIRE ET ALTITUDES DES TRANCHÉES ET DES ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES	59
LISTE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES (US)	60
INDEX DES US PAR ENTITÉ ARCHÉOLOGIQUE (EA)	66
INDEX DES US PAR ENTITÉ ARCHÉOLOGIQUE STRUCTURÉE (EAS)	68
INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE EN LOT/ ISOLÉ ET CONTENANT	69
INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION GRAPHIQUE	70
INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE	71
PLANCHES-CONTACTS DES PHOTOGRAPHIES	72

### VOLUME DE DOCUMENTATION

SysDA - Système Documentaire en Archéologie

Liste des volumes de documentatiion

Loiret. Mardié. Site n° 033451940203 CD - CD 203. RD 921-déviatiion de Jargeau et Saint Denis de l'Hôtel, Mardié, Giratoire, tranche 5  
Opération 1

#### Code 451 : Données de terrain et des traitements préliminaires

Natures du contenant, du support, des documents	Contenu	Niveau de la documentation
- Volume n° 033451940203_0004510001		CD . 203 . 451.1
Chemise A3. Papier Polyester. Documents administratifs et scientifiques Listages Fiches d'unités stratigraphiques.	Inventaire des US, des photographies, des coupes, des logs, des sondages profonds, des objets isolés + 1 minute de terrain A3	Données de terrain

## INVENTAIRE ET ALTITUDES DES TRANCHÉES ET DES ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

Tr. n°	Longueur (m)	Alti. haute moyenne (m NGF)	Alti. basse moyenne (m NGF)	EA	Nature EA	Fouillée/non fouillée	Cote d'appari-tion moyenne de l'EA (m NGF)	n° sondage profond	n° Log	Parcelle cadastrale
1	15,8	115,45	115,15	aucune structure						AH176p, renommée AH830
2	18,3	115,43	115,17	aucune structure						
3	104,45	115,45	115,03	3004	drain	non fouillée	115	*	*	
				3005	drain	non fouillée	115,02	*	*	
4	99	115,33	115,29	4003	drain	non fouillée	114,91	*	*	
				4004	drain	non fouillée	114,99	*	*	
				4005	drain	non fouillée	114,99	*	*	
				4006	fossé	fouillée	114,82	3	*	
				4017	drain	non fouillée	114,63	2	*	
				aucune structure						1
5	96,5	115,36	114,87	5003	fossé	fouillée	114,79	6	*	
				5004	fosse	fouillée	115,03	*	*	
				5005	drain	non fouillée	114,79	*	*	
				5006	fossé	non fouillée	114,82	*	*	
6	93,2	115,34	114,93	6003	fossé	non fouillée	114,86	*	*	
				6004	fossé	non fouillée	114,91	5	*	
				6005	fossé	fouillée	114,83	7 et 8	*	
				6006	drain	non fouillée	114,82	*	*	
				6007	fossé	non fouillée	114,77	*	*	
				6008	drain	non fouillée	114,88	*	*	
				6009	fossé	fouillée	114,87	9	*	
				6016	fossé	fouillée	114,9	9	*	
				6019	fossé	non fouillée	114,92	*	*	
7	47,92	115,23	114,88	7003	fossé	fouillée	114,86	4	*	
				7005	fosse	fouillée	114,76	*	*	
				7007	fossé	non fouillée	114,94	*	*	
8	51,75	115,38	114,78	8003	fossé	non fouillée	114,86	*	*	

## LISTE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES (US)

SysDA - Système Documentaire en Archéologie

Table Unités stratigraphiques

Liste complète des US (2.1.7)

Loiret. Mardié. Site n° 033451940203 CD - CD 203. RD 921-déviations de Jargeau et Saint Denis de l'Hôtel, Mardié, Giratoire, tranche

### 5. Opération 1

1001	Secteur tranchée 1	3003	Secteur tranchée 3
	postérieur à 1002. IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : fragments centimétriques de terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux brun gris, très sec. Pulvérulent en surface, puis très compact. Matrice fine et homogène, quelques radicelles.		antérieur à 3001, postérieur à 3002. IDENTIFICATION : N° de ramassage. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : 1 brique fragmentée. COMMENTAIRES : iso 3003.1.
1002	Secteur tranchée 1	3004	Secteur tranchée 3
	antérieur à 1001. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux marron brun, oxydé à très fortement oxydé (fer et manganèse), compact, graviers ), rares cailloux de silex érodés. COMMENTAIRES : présence d'une croûte de sédiment très compacte et très sèche entre la terre végétale et le terrain naturelle (parfois épaisse de 0,05 m).	DRA 3004	antérieur à 3001, postérieur à 3002. IDENTIFICATION : Creusement et remplissage-enregistrement simplifié. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : creusement et remplissage d'un drain agricole.
2001	Secteur tranchée 2	3005	Secteur tranchée 3
	postérieur à 2002. IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : fragments centimétriques de terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux brun gris, très sec. Pulvérulent en surface, puis très compact. Matrice fine et homogène, quelques radicelles.	DRA 3005	antérieur à 3001, postérieur à 3002. IDENTIFICATION : Creusement et remplissage-enregistrement simplifié. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS CULTURELS : ardoise et fragments de terre cuite architecturale. COMMENTAIRES : creusement et remplissage de plusieurs états de drains agricoles.
2002	Secteur tranchée 2	4001	Secteur tranchée 4
	antérieur à 2001. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux marron brun, oxydé à très fortement oxydé (fer et manganèse), compact, graviers ), rares cailloux de silex érodés. COMMENTAIRES : présence d'une croûte de sédiment très compacte et très sèche entre la terre végétale et le terrain naturelle (parfois épaisse de 0,05 m).		postérieur à 4002, 4003, 4004, 4005, 4007, 4017. IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : fragments centimétriques de terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux brun gris, très sec. Pulvérulent en surface, puis très compact. Matrice fine et homogène, quelques radicelles.
3001	Secteur tranchée 3		1 1 Plan et coupe 1/20 Calque
	postérieur à 3002, 3003, 3004, 3005. IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : fragments centimétriques de terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux brun gris, très sec. Pulvérulent en surface, puis très compact. Matrice fine et homogène, quelques radicelles.	4002	Secteur tranchée 4. Log1 + SPF3
3002	Secteur tranchée 3		antérieur à 4001, 4003, 4004, 4005, 4006, 4017, 4008, postérieur à 4009. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux marron brun, oxydé à très fortement oxydé (fer et manganèse), compact, graviers ), rares cailloux de silex érodés. COMMENTAIRES : présence d'une croûte de sédiment très compacte et très sèche entre la terre végétale et le terrain naturelle (parfois épaisse de 0,05 m).
	antérieur à 3001, 3003, 3004, 3005. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux marron brun, oxydé à très fortement oxydé (fer et manganèse), compact, graviers ), rares cailloux de silex érodés. COMMENTAIRES : présence d'une croûte de sédiment très compacte et très sèche entre la terre végétale et le terrain naturelle (parfois épaisse de 0,05 m).		1 1 Plan et coupe 1/20 Calque
		4003	Secteur tranchée 4
		DRA 4003	antérieur à 4001, postérieur à 4002. IDENTIFICATION : Creusement et remplissage-enregistrement simplifié. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : creusement et remplissage d'un drain agricole.

4004	Secteur tranchée 4 DRA 4004 antérieur à 4001, postérieur à 4002. IDENTIFICATION : Creusement et remplissage-enregistrement simplifié. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : creusement et remplissage d'un drain agricole.	4011	Secteur tranchée 4. Log1 antérieur à 4010, postérieur à 4012. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : petite bande argilo-sableuse gris bleuté à orangée, compacte (épaisseur variable).
4005	Secteur tranchée 4 DRA 4005 antérieur à 4001, postérieur à 4002. IDENTIFICATION : Creusement et remplissage-enregistrement simplifié. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : creusement et remplissage d'un drain agricole.	4012	Secteur tranchée 4. Log1 antérieur à 4011, postérieur à 4013. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable légèrement argileux, oxydé de couleur rouille orangé clair avec des zones gris bleu.
4006	Secteur tranchée 4 FSÉ 4006 FSÉ 1 antérieur à 4007, postérieur à 4002, 4008, équivalent de 6019, 5006. IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.	4013	Secteur tranchée 4. Log1 antérieur à 4012, postérieur à 4014. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : banc de cailloux de silex érodés pris dans une matrice sableuse gris clair.
1	1 Plan et coupe 1/20 Calque	4014	Secteur tranchée 4. Log1 antérieur à 4013, postérieur à 4015. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable argileux gris bleuté, même matrice que l'US 4012 avec, en plus, la présence de cailloux de quartz par petits bancs horizontaux.
4007	Secteur tranchée 4 FSÉ 4006 FSÉ 1 antérieur à 4001, postérieur à 4006. IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : 1 fragment de terre cuite architecturale de petite taille à pâte micacée. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable limoneux fin, gris marron / gris clair, oxydes ferro-manganiques, rares cailloux de silex, compact et homogène.	4015	Secteur tranchée 4. Log1 antérieur à 4014, 4016. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable argileux (même texture que 404012 et 4014), orangé, gravillon de quartz, compact et homogène (mais instable), on remarque quelques bandes de sédiment plus gris dans le fond cette US, à l'approche de 4016.
1	1 Plan et coupe 1/20 Calque	4016	Secteur tranchée 4. Log1 postérieur à 4015. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable argileux (même texture que 4015), plus gris que orangé. Au fond, présence de deux blocs de silex (module de 30/40 cm). COMMENTAIRES : US de fond du sondage (3,30 m) : remontée d'eau dans le fond.
4008	Secteur tranchée 4 FOS 4008 antérieur à 4006, postérieur à 4002. IDENTIFICATION : Creusement et remplissage-enregistrement simplifié. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable gris marron / gris clair, nombreux oxydes ferro-manganiques, compact et homogène. COMMENTAIRES : fosse ? ; SPF3.	4017	Secteur tranchée 4 : SPF2 DRA 4017 antérieur à 4001, postérieur à 4002. IDENTIFICATION : Creusement et remplissage-enregistrement simplifié. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : creusement et remplissage d'un drain agricole ; SPF2.
1	1 Plan et coupe 1/20 Calque		
4009	Secteur tranchée 4. Log1 + SPF 3 antérieur à 4002, postérieur à 4010, équivalent de 5009. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable jaune gris grossier, nombreux graviers à cailloux de silex émoussés, quelques quartz, litage horizontal, quelques oxydes de manganèse, très compact. COMMENTAIRES : observé dans le log 1 (spf 1) et le spf 3. Porte un seul numéro.		
1	1 Plan et coupe 1/20 Calque		
4010	Secteur tranchée 4. Log1 antérieur à 4009, postérieur à 4011. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : même matrice caillouteuse rouille foncé que 4002 (gravillons à cailloux de silex ++), mais oxydes ferro-manganiques très diffus (ne forment pas de grosses concrétions), très compact.		

5001	Secteur tranchée 5				
	postérieur à 5002, 5005, 5010.				
	IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : fragments centimétriques de terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux brun gris, très sec. Pulvérulent en surface, puis très compact. Matrice fine et homogène, quelques radicelles.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
5002	Secteur tranchée 5				
	antérieur à 5001, 5003, 5004, 5006, postérieur à 5009.				
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux marron brun, oxydé à très fortement oxydé (fer et manganèse), compact, graviers), rares cailloux de silex érodés. COMMENTAIRES : présence d'une croûte de sédiment très compacte et très sèche entre la terre végétale et le terrain naturelle (parfois épaisse de 0,05 m).				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
5003	Secteur tranchée 5	FSÉ	5003	FSÉ	1
	antérieur à 5007, postérieur à 5002, équivalent de 5006, 6019.				
	IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé, SPF6.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
5004	Secteur tranchée 5	FOS	5004		
	antérieur à 5011, postérieur à 5002.				
	IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : fosse.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
5005	Secteur tranchée 5	DRA	5005		
	antérieur à 5001, postérieur à 5008, 5006.				
	IDENTIFICATION : Creusement et remplissage-enregistrement simplifié. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : creusement et remplissage d'un drain agricole.				
5006	Secteur tranchée 5	FSÉ	5006	FSÉ	1
	antérieur à 5005, postérieur à 5002, équivalent de 5003, 4006, 6003, 6007, 6009.				
	IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.				
5007	Secteur tranchée 5	FSÉ	5003	FSÉ	1
	postérieur à 5003.				
	IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-limoneux fin, gris marron, très rares graviers siliceux, rares oxydes ferro-manganiques, matrice plus oxydée dans les 0,20 m du fond de l'US, quelques cailloux de silex épars. COMMENTAIRES : SPF6.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
5008	Secteur tranchée 5	FSÉ	5003	FSÉ	1
	antérieur à 5005.				
	IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux fin, gris tacheté de rouille (oxydes ferreux et ferro-manganiques), plus gris que 5007 (5007 = + marron), présence de quelques cailloux de quartz à l'interface avec le terrain naturel. COMMENTAIRES : SPF6.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
5009	Secteur tranchée 5				
	antérieur à 5002, équivalent de 4009.				
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable grossier, gris jaune oxydé, nombreux cailloux de silex (++) et cailloux de quartz, banc de cailloux horizontal. COMMENTAIRES : fond du SPF6 ; l'équivalence est probable.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
5010	Secteur tranchée 5	FOS	5004		
	antérieur à 5001, postérieur à 5011.				
	IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : charbons de bois pulvérulents. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable fin, brun clair à noir, nombreux gravillons siliceux, meuble et homogène.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
5011	Secteur tranchée 5	FOS	5004		
	antérieur à 5010, postérieur à 5004.				
	IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : charbons de bois millimétriques diffus. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable fin, marron brun avec quelques poches charbonneuses qui ont migré depuis l'US supérieure.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
6001	Secteur tranchée 6				
	postérieur à 6002, 6008, 6010, 6011, 6017, 6019, 7007.				
	IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : fragments centimétriques de terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux brun gris, très sec. Pulvérulent en surface, puis très compact. Matrice fine et homogène, quelques radicelles.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
6002	Secteur tranchée 6				
	antérieur à 6001, 6004, 6005, 6003, 6009, 6016, 6019, postérieur à 6014.				
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux marron brun, oxydé à très fortement oxydé (fer et manganèse), compact, graviers), rares cailloux de silex érodés. COMMENTAIRES : présence d'une croûte de sédiment très compacte et très sèche entre la terre végétale et le terrain naturelle (parfois épaisse de 0,05 m).				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	

6003	Secteur tranchée 6			
	FSÉ	6003	FSÉ	1
antérieur à 6006, postérieur à 6002, équivalent de 6007, 6009, 6019, 5006.				
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.				
6004	Secteur tranchée 6			
	FSÉ	6004	FSÉ	3
antérieur à 6010, postérieur à 6002, équivalent de 6016, 7007.				
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé, SPF05.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque
6005	Secteur tranchée 6			
	FSÉ	6005	FSÉ	2
antérieur à 6012, postérieur à 6002.				
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé ; vase archéologiquement complet en surface du comblement du fossé => le curage de cette partie de tronçon n'a pas livré plus de mobilier.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque
6006	Secteur tranchée 6			
	DRA	6006		
postérieur à 6003, 6007.				
IDENTIFICATION : Creusement et remplissage-enregistrement simplifié. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : creusement et remplissage d'un drain agricole.				
6007	Secteur tranchée 6			
	FSÉ	6007	FSÉ	1
antérieur à 6006, 6008, équivalent de 6003, 6009, 6019, 5006.				
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.				
6008	Secteur tranchée 6			
	DRA	6008		
antérieur à 6001, postérieur à 6007, 6018.				
IDENTIFICATION : Creusement et remplissage-enregistrement simplifié. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : creusement et remplissage d'un drain agricole.				
6009	Secteur tranchée 6			
	FSÉ	6009	FSÉ	1
antérieur à 6018, postérieur à 6002, équivalent de 6007, 6003, 6019, 5006.				
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé coupé longitudinalement pour observer la relation avec 6016 mais relation non lisible, SPF09.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque
6010	Secteur tranchée 6			
	FSÉ	6004	FSÉ	3
antérieur à 6001, postérieur à 6004, équivalent de 6017.				
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : présence de pierres (non brûlées) et d'un bloc de calcaire brûlé en surface d comblement. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-limoneux fin, gris marron, très rares graviers siliceux, rares oxydes ferro-manganiques, compact et homogène. COMMENTAIRES : segment de fossé, SPF09.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque
6011	Secteur tranchée 6			
	FSÉ	6005	FSÉ	2
antérieur à 6001, postérieur à 6012.				
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : céramique, terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sableuse fine, marron gris, oxydée, compacte et homogène, cailloux de silex et gravillons siliceux, quelques radicelles. COMMENTAIRES : segment de fossé, SPF07 et SPF08.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque
6012	Secteur tranchée 6			
	FSÉ	6005	FSÉ	2
antérieur à 6011, postérieur à 6005.				
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : céramique, terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sableuse fine grise, oxydée (les oxydations sont plus nombreuses que dans l'US 6011), compacte et homogène, graviers siliceux, cailloux de silex. COMMENTAIRES : segment de fossé, SPF07 et SPF08.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque
6014	Secteur tranchée 6			
	FSÉ	6005	FSÉ	2
antérieur à 6002, postérieur à 6015.				
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS CULTURELS : céramique, terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sableuse fine grise, oxydée (les oxydations sont plus nombreuses que dans l'US 6011), compacte et homogène, graviers siliceux, cailloux de silex. COMMENTAIRES : SPF07 et SPF08.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque
6015	Secteur tranchée 6			
	FSÉ	6009	FSÉ	1
antérieur à 6014, équivalent de 6020.				
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS CULTURELS : céramique, terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice gris jaunâtre oxydée, gravillonneuse à caillouteuse (silex ++ et un peu de quartz) dans sa partie supérieure (ép. 0,20 m) et sableuse et de couleur rouille dans sa partie inférieure (dans la limite du sondage). COMMENTAIRES : fond du SPF08.				
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque

6016	Secteur tranchée 6	fsé	6016	FSÉ	3
antérieur à 6017, postérieur à 6002, équivalent de 6004, 7007.					
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé coupé longitudinalement pour observer la relation avec 6009 mais relation non lisible, SPF09.					
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
6017	Secteur tranchée 6	fsé	6016	FSÉ	3
antérieur à 6001, postérieur à 6016, équivalent de 6010.					
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-limoneux fin, gris marron, très rares graviers siliceux, rares oxydes ferro-manganiques, compact et homogène. COMMENTAIRES : SPF09.					
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
6018	Secteur tranchée 6	FSÉ	6009	FSÉ	1
antérieur à 6008, postérieur à 6009.					
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-limoneux fin, gris marron, très rares graviers siliceux, rares oxydes ferro-manganiques, compact et homogène. COMMENTAIRES : SPF09.					
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
6019	Secteur tranchée 6	FSÉ	6019	FSÉ	1
antérieur à 6001, postérieur à 6002, équivalent de 6009, 6003, 6007, 5003, 4006.					
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.					
6020	Secteur tranchée 6	équivalent de 6015.			
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS CULTURELS : céramique, terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice gris jaunâtre oxydée, gravillonneuse à caillouteuse (silex ++ et un peu de quartz). COMMENTAIRES : fond du SPF09 ; l'équivalence est incertaine.					
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
7001	Secteur tranchée 7	postérieur à 7002, 7008, 7010.			
IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : fragments centimétriques de terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux brun gris, très sec. Pulvérulent en surface, puis très compact. Matrice fine et homogène, quelques radicelles.					
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
7002	Secteur tranchée 7	antérieur à 7001, 7005, 7006, 7007, 7003, postérieur à 7009.			
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux marron brun, oxydé à très fortement oxydé (fer et manganèse), compact, graviers), rares cailloux de silex érodés. COMMENTAIRES : présence d'une croûte de sédiment très compacte et très sèche entre la terre végétale et le terrain naturel (parfois épaisse de 0,05 m), SPF04.					
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
7003	Secteur tranchée 7	FSÉ	7003	FSÉ	2
antérieur à 7011, postérieur à 7002.					
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé, SPF04.					
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
7005	Secteur tranchée 7	FOS	7005		
antérieur à 7008, postérieur à 7002.					
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : fosse.					
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
7007	Secteur tranchée 7	FSÉ	7007	FSÉ	3
antérieur à 6001, postérieur à 7002, équivalent de 6004, 6016.					
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.					
7008	Secteur tranchée 8	FOS	7005		
antérieur à 7001, postérieur à 7005.					
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable fin gris clair, rares cailloux de silex et rares oxydes ferro-manganiques.					
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
7009	Secteur tranchée 7	antérieur à 7002.			
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable grossier de couleur rouille, compact, oxydé (oxydes ferro-manganiques), nombreux cailloux de silex et de quartz. On note une alternance horizontale de bancs de cailloux et de concrétions d'oxydes.					
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	
7010	Secteur tranchée 7	FSÉ	7003	FSÉ	2
antérieur à 7001, postérieur à 7011.					
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable fin légèrement limoneux, gris rouille, compact, graviers à cailloux de quartz et de silex épars et rares, quelques radicelles.					
1	1	Plan et coupe	1/20	Calque	

7011	Secteur tranchée 7			
	FSÉ	7003	FSÉ	2
	antérieur à 7010, postérieur à 7003.			
	IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : fragment de terre cuite architecturale centimétrique (non ramassé). COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : même matrice que l'US 7010, mais de couleur rouille prononcée (nombreux oxydes de fer), compact, quelques graviers à cailloux de quartz et de silex, quelques radicelles.			
	1	1	Plan et coupe	1/20 Calque
8001	Secteur tranchée 8			
	postérieur à 8002, 8003.			
	IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : fragments centimétriques de terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux brun gris, très sec. Pulvérulent en surface, puis très compact. Matrice fine et homogène, quelques radicelles.			
8002	Secteur tranchée 8			
	antérieur à 8001, 8003.			
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux marron brun, oxydé à très fortement oxydé (fer et manganèse), compact, graviers ), rares cailloux de silex érodés. COMMENTAIRES : présence d'une croûte de sédiment très compacte et très sèche entre la terre végétale et le terrain naturelle (parfois épaisse de 0,05 m).			
8003	Secteur tranchée 8			
	FSÉ	8003		
	antérieur à 8001, postérieur à 8002.			
	IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.			

## INDEX DES US PAR ENTITÉ ARCHÉOLOGIQUE (EA)

SysDA - Système Documentaire en Archéologie

Table Unités stratigraphiques

Liste des US par entité archéologique (2.3.3)

Loiret. Mardié. Site n° 033451940203 CD - CD 203. RD 921-déviations de Jargeau et Saint Denis de l'Hôtel, Mardié, Giratoire, tranche

## 5. Opération 1 -

3004	DRA.Drain	drain agricole contemporain axé est-ouest, tranchée comblée par le terrain naturel 3002 et le sable jaune sous-jacent à 3002				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur.	
3004	Creusement et Construction		4,50	0,90		
3005	DRA.Drain	drain agricole contemporain axé ouest-nord-ouest / est-sud-est, tranchée comblée par le terrain naturel 3002 et le sable jaune sous-jacent à 3002				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur.	
3005	Creusement et Construction		3,39	4,5		
4003	DRA.Drain	drain agricole contemporain axé est-ouest, tranchée comblée par le terrain naturel 4002 et le sable jaune sous-jacent à 4002				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur.	
4003	Creusement et Construction		4,20	0,90		
4004	DRA.Drain	drain agricole contemporain axé est-ouest, tranchée comblée par le terrain naturel 4002 et le sable jaune sous-jacent à 4002				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur.	
4004	Creusement et Construction		4,80	0,90		
4005	DRA.Drain	drain agricole contemporain axé ouest-nord-ouest / est-sud-est, tranchée comblée par le terrain naturel 4002 et le sable jaune sous-jacent à 4002				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur.	
4005	Creusement et Construction		2,68	0,90		
4006	FSÉ.Fossé	segment de fossé axé nord-sud, parois évasées et fond plat.				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur.	
4006	Creusement	Construction	9,8	1,34	0,35	
4007	Comblement	Abandon			0,35	
4008	FOS.Fosse	fosse observée uniquement en coupe, parois droites et fond plat.				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur.	
4008	Creusement et Construction		0,34	0,35		
4017	DRA.Drain	drain agricole contemporain axé est-ouest, tranchée comblée par le terrain naturel 4002 et le sable jaune sous-jacent à 4002				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur.	
4017	Creusement et Construction		2,5	0,90		
5003	FSÉ.Fossé	segment de fossé axé nord-sud, parois évasées, fond plat				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur.	
5003	Creusement	Construction	2,75	2,4	0,60	
5007	Comblement	Abandon			0,20	
5008	Comblement	Abandon			0,40	
5004	FOS.Fosse	fosse ovoïde, profil irrégulier, fond arrondi avec un surcreusement au nord-nord-ouest / sud-sud-est, paroi sud-sud-est très évasée et paroi nord-nord-ouest droite				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur.	
5004	Creusement	Construction	0,48	0,34	0,30	
5010	Comblement	Abandon			0,22	
5011	Comblement	Abandon			0,08	
5005	DRA.Drain	drain agricole contemporain axé quasiment est-ouest, tranchée comblée par le terrain naturel.				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur.	
5005	Creusement et Construction		5,10	0,50		
5006	FSÉ.Fossé	segment de fossé axé nord-sud				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur.	
5006	Creusement	Construction	1,90	2,4		
6003	FSÉ.Fossé	segment de fossé axé nord-sud				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur.	
6003	Creusement	Construction	2,30	1,50		
6004	FSÉ.Fossé	segment de fossé axé est-ouest, parois évasées, fond plat				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur.	
6004	Creusement	Construction	8,50	0,76	0,52	
6010	Comblement	Abandon			0,52	
6005	FSÉ.Fossé	segment de fossé nord-sud, parois évasées, fond plat				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur.	
6005	Creusement	Construction	8,60	1,25	0,56	
6011	Comblement	Abandon			0,42	
6012	Comblement	Abandon			0,14	
6006	DRA.Drain	drain agricole contemporain axé quasiment est-ouest, tranchée comblée par le terrain naturel.				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur.	
6006	Creusement et Construction		2,90	0,50		

6007	FSÉ.Fossé	segment de fossé axé quasiment nord-sud				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
6007	Creusement	Construction	5,50	1,60		
6008	DRA.Drain	drain agricole contemporain axé quasiment est-ouest, tranchée comblée par le terrain naturel.				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
6008	Creusement et Construction		7	0,60		
6009	FSÉ.Fossé	segment de fossé axé nord-sud				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
6009	Creusement	Construction	7	1	0,26	
6018	Comblement	Abandon			0,20	
6016	fsé	segment de fossé axé est-ouest				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
6016	Creusement	Construction			0,20	
6017	Comblement	Abandon			0,20	
6019	FSÉ.Fossé	segment de fossé axé nord-sud				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
6019	Creusement	Construction	1	0,85		
7003	FSÉ.Fossé	segment de fossé axé nord-sud, parois évasées, fond arrondi				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
7003	Creusement	Construction	11,90	2,06	0,67	
7010	Comblement	Abandon			0,46	
7011	Comblement	Abandon			0,21	
7005	FOS.Fosse	petite fosse oblongue, très arasée (notamment en raison du décapage), parois plutôt droites et fond plat				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
7005	Creusement	Construction	1,38	0,60	0,06	
7008	Comblement	Abandon			0,06	
7007	FSÉ.Fossé	segment de fossé axé est-ouest				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
7007	Creusement	Construction	3,04	1		
8003	FSÉ.Fossé	segment de fossé axé nord-sud, situé à 46,50 m à l'est du fossé EAS2.				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
8003	Creusement	Construction	2,20	1,10		

## INDEX DES US PAR ENTITÉ ARCHÉOLOGIQUE STRUCTURÉE (EAS)

SysDA - Système Documentaire en Archéologie

Table Unités stratigraphiques

Liste des US par entité archéologique structurée (2.5.3)

Loiret. Mardié. Site n° 033451940203 CD - CD 203. RD 921-déviation de Jargeau et Saint Denis de l'Hôtel, Mardié, Giratoire, tranche 5. Opération 1 -

1	FSÉ.Fossé
	fossé de parcellaire
	fossé axé nord-nord-ouest / sud-sud-est, observé sur 79,60 m de long. Il a été sondé mécaniquement à trois reprises dans les tranchées 4, 6 et 6. Il est distant de 28 m à l'ouest du fossé EAS2.
	ZoneUS n° Identification Interprét.
	4006 Creusement Construction
	4007 Comblement Abandon
	5003 Creusement Construction
	5006 Creusement Construction
	5007 Comblement Abandon
	5008 Comblement Abandon
	6003 Creusement Construction
	6007 Creusement Construction
	6009 Creusement Construction
	6018 Comblement Abandon
6019 Creusement Construction	
2	FSÉ.Fossé
	fossé de parcellaire
	fossé axé nord-nord-ouest / sud-sud-est, observé sur 48 m de long. Il a été sondé mécaniquement à deux reprises dans les tranchées 6 et 7. Il est distant de 28 m à l'est du fossé EAS1.
	ZoneUS n° Identification Interprét.
	6005 Creusement Construction
	6011 Comblement Abandon
	6012 Comblement Abandon
	7003 Creusement Construction
	7010 Comblement Abandon
	7011 Comblement Abandon
3	FSÉ.Fossé
	fossé de parcellaire
	fossé axé quasiment est-ouest, observé sur 26,60 m de long. Il a été sondé mécaniquement une fois dans la tranchée 6. Il n'a pas été vu dans la tranchée 5 (absent ou en limite de tranchée). Il est perpendiculaire aux fossés EAS1 et EAS2. Seul l'angle avec l'EAS1 a été décapé. Leur intersection a été fouillée, mais aucune
	ZoneUS n° Identification Interprét.
	6004 Creusement Construction
	6010 Comblement Abandon
	6016 Creusement Construction
	6017 Comblement Abandon
7007 Creusement Construction	

**INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE EN LOT/ ISOLÉ ET CONTENANT**

SysDA - Système Documentaire en Archéologie

Table MOBILIER

Liste du mobilier isolé et du mobilier en lots par US (4.8.1)

Loiret. Mardié. Site n° 033451940203 CD - CD 203. RD 921-déviation de Jargeau et Saint Denis de l'Hôtel, Mardié, Giratoire, tranche 5  
Opération 1

N° ZoneUS 3003

Mobilier isolé : 1

N° Inv	Matière	Famille	Quantité	Nb Bords	Poids	Conservation / Fragment.	Traitement	contenant
1	TCuitArchi	Terre cuite	3					1
	T.C.A.	Indéterminé	T.C.A.. Poids = 476 g, parcelle AH 176.					

N° ZoneUS 4007 EA 4006

Mobilier en lots : 1

N° Inv	Matière	Famille	Quantité	Nb Bords	Poids	Conservation / Fragment.	Traitement	contenant
	TCuitArchi	Terre cuite	1					1
	T.C.A.	Indéterminé	T.C.A.. Poids = 32 g, parcelle AH 176.					

N° ZoneUS 6011 EA 6005

Mobilier en lots : 4

N° Inv	Matière	Famille	Quantité	Nb Bords	Poids	Conservation / Fragment.	Traitement	contenant
	CÉramiq	Céramique	105					1
			Poids = 592 g, parcelle AH 176.					
	MÉTal	Fer	1					1
	Tige indéterminée	Indéterminé	Tige indéterminée. Poids = 6 g, parcelle AH 176.					
	TCuitArchi	Terre cuite	8					1
	T.C.A.	Indéterminé	T.C.A.. Poids = 216 g, sondage 8, parcelle AH 176.					
	CÉramiq	Céramique	2					1
			Poids = 6 g, sondage 8, parcelle AH 176.					

Totaux : 1 objet(s) isolé(s)  
5 lots de mobilier

## INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION GRAPHIQUE

SysDA - Système Documentaire en Archéologie

Table Documents graphiques

Liste simplifiée (5.1.3)

Loiret. Mardié. Site n° 033451940203 CD - CD 203. RD 921-déviatiion de Jargeau et Saint Denis de l'Hôtel, Mardié, Giratoire, tranche

5

Série 421 Documents graphiques - Originaux des  
minutes de terrain

Document n° 1

Descriptif : EA 4006 (Cp 1), EA 7005 (Cp 2), EA 7003 (Cp 3), EA 6004 (Cp 4), EA 5003 (Cp 5), EA 5004 (Cp 6), EA 6005 (Cp 7), EA 6016 (Cp 8) et EA 6009 (Cp 9)..

Support : Calque. Largeur : 29,7 cm. Longueur : 42 cm. Niveau de documentation : Données de terrain.

Type : Plan et coupe. Échelle : 1/20.

Auteur : JH. Date : 24/07/19.

Nb total de documents graphiques 1

## INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

Table CLICHÉS iste par type de support (5.2.16)  
 Loiret. Mardié. Site n° 033451940203 CD - CD 203. RD 921-déviation de Jargeau et Saint Denis de l'Hôtel, Mardié, Giratoire, tranche  
 5

### Opération n° 1

Cliché	Description /date prise de vue/ format/ photographe	Cliché	Description /date prise de vue/ format/ photographe
<b>Opération n° 1</b>		22	Tranchée 4, coupe 1 (tracée) du fossé 4006 vue vers le sud-ouest, sondage 3
<b>Photographie numérique : 37</b>			
1	Ambiance terrain, décapage et barrières amphibiens, vue vers l'est 22/07/19 de Souris Laure		24/07/19 Mazeau Yannick
2	Ambiance terrain, barrières amphibiens, vue vers le sud-est 22/07/19 de Souris Laure	23	Tranchée 7, vue oblique de la fosse 7005 vue vers le sud 24/07/19 Mazeau Yannick
3	Ambiance terrain, décapage et barrières amphibiens, vue vers l'est 22/07/19 de Souris Laure	24	Tranchée 7, coupe 2 de la fosse 7005 vue vers le nord 24/07/19 Mazeau Yannick
4	Ambiance terrain, décapage 22/07/19 de Souris Laure	25	Tranchée 7, vue zénithale de la fosse 7005 24/07/19 Mazeau Yannick
5	Ambiance terrain, décapage et barrières amphibiens, vue vers le nord 22/07/19 de Souris Laure	26	Tranchée 7, coupe 2 de la fosse 7005 vue vers le nord 24/07/19 Mazeau Yannick
6	Ambiance terrain, barrières amphibiens vue vers le sud-ouest 22/07/19 de Souris Laure	27	Tranchée 7, coupe 3 du fossé 7003 vue vers le sud-sud-ouest, sondage 4 1/08/19 Mazeau Yannick
7	Ambiance terrain, barrière amphibiens (côté ouest) et borne topographique 22/07/19 de Souris Laure	28	Tranchée 6, coupe 4 du fossé 6004 vue vers l'ouest, sondage 5 1/08/19 Mazeau Yannick
8	Ambiance terrain, décapage et barrières amphibiens 22/07/19 de Souris Laure	29	Tranchée 5, coupe 5 du fossé 5003 vue vers le sud, sondage 6 1/08/19 Mazeau Yannick
9	Tranchée 1, vue vers l'ouest (sans mire) 22/07/19 de Souris Laure	30	Tranchée 6, coupe 7 du fossé 6005 vue vers le sud, sondage 8 1/08/19 Mazeau Yannick
10	Tranchée 4, Log 1, coupe vue vers le sud-est 22/07/19 de Souris Laure	31	Tranchée 6, intersection des fossés 6009 et 6016, coupe 9 vue vers l'ouest, sondage 9 1/08/19 Mazeau Yannick
11	Tranchée 4, Log 1, coupe vue vers le nord-ouest 22/07/19 de Souris Laure	32	Tranchée 6, intersection des fossés 6016 et 6009, coupe 8 vue vers le sud-sud-ouest, sondage 9 1/08/19 Mazeau Yannick
12	Tranchée 4, Log 1, coupe vue vers le nord-ouest (photo de travail) 22/07/19 de Souris Laure	33	Tranchée 5, vue zénithale de l'EA 5004 1/08/19 Mazeau Yannick
13	Tranchée 4, Log 1, sommet du Log 1, coupe vue vers le nord-ouest 22/07/19 de Souris Laure	34	Tranchée 5, coupe 6 de l'EA 5004 vue vers le sud-est 1/08/19 Mazeau Yannick
14	Ambiance terrain, tranchée 4, rebouchage du sondage 1 22/07/19 de Souris Laure	35	Ambiance terrain, vue vers le bois de Latingy 1/08/19 de Souris Laure
15	Tranchée 4, sondage 2, test du drain en tuile non numéroté, profondeur moins d'1 m 22/07/19 de Souris Laure	36	Ambiance terrain, vue vers le bois de Latingy 1/08/19 de Souris Laure
16	Tranchée 4, drain 4004 vue vers le nord-nord-est 22/07/19 de Souris Laure	37	Vase céramique non remonté 2/08/19 Mazeau Yannick
17	Ambiance terrain, poussière 22/07/19 Mazeau Yannick	<b>Nombre de clichés : 37</b>	
18	Ambiance terrain, poussière 22/07/19 Mazeau Yannick		
19	Ambiance terrain, poussière 22/07/19 Mazeau Yannick		
20	Ambiance terrain, poussière 22/07/19 Mazeau Yannick		
21	Tranchée 4, coupe 1 du fossé 4006 vue vers le sud-ouest, sondage 3 23/07/19 Mazeau Yannick		

## PLANCHES-CONTACTS DES PHOTOGRAPHIES



033451940203\_0003600001



033451940203\_0003600002



033451940203\_0003600003



033451940203\_0003600004



033451940203\_0003600005



033451940203\_0003600006



033451940203\_0003600007



033451940203\_0003600008



033451940203\_0003600009



033451940203\_0003600010



033451940203\_0003600011



033451940203\_0003600012



033451940203\_0003600013



033451940203\_0003600014



033451940203\_0003600015



033451940203\_0003600016



033451940203\_0003600017



033451940203\_0003600018



033451940203\_0003600019



033451940203\_0003600020



033451940203\_0003600021



033451940203\_0003600022



033451940203\_0003600023



033451940203\_0003600024



033451940203\_0003600025



033451940203\_0003600026



033451940203\_0003600027



033451940203\_0003600028



033451940203\_0003600029



033451940203\_0003600030



033451940203\_0003600031



033451940203\_0003600032



033451940203\_0003600033



033451940203\_0003600034



033451940203\_0003600035



033451940203\_0003600036



033451940203\_0003600037